

Incendiaires hantés par les fantômes

ROBERVAL (MR) — Deux citoyens de Saint-Thomas-Didyme ont mis le feu à une maison abandonnée de leur village, qu'ils croyaient hantée, dans le but d'en chasser les mauvais esprits!..

avant de les traduire en Cour des sessions de Roberval. Devant le juge Bertrand Gagnon, les deux exorcistes ont écopé d'amendes de \$200 et d'ordonnances de probation d'une durée de deux ans.

L'incendie en question avait touché une maison du rang 3 à Saint-Thomas-Didyme, demeure abandonnée depuis plus de 10 ans, se remémore-t-on. Malheu-

reusement pour les incendiaires, le feu ne prenait pas vraiment, et de retour sur les lieux du crime, un peu plus tard, les deux loustics ne rencontraient que les esprits de... deux policiers, qui leur enfilaient menottes aux poignets!

Les prévenus ont bien promis au tribunal de ne plus tenter d'importuner ainsi les fantômes de leur village.

Référendum à Dolbeau

Un non serré

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Les contribuables de Dolbeau ont rejeté, hier, le règlement d'emprunt pour réaliser quelques 182 stationnements.

592 ne sont prononcés pour le non contre 440 oui. Quant à l'évaluation, elle était de \$30,507,100 pour le non et \$17,709,800 pour le oui. La majorité est donc de 152 pour une évaluation de \$12,797,500. 1,032 propriétaires se sont prévalus de leur droit de

vote sur 1,900, soit 54%.

Le maire suppléant a déclaré à l'issue du vote que le mandat était clair et que le conseil municipal aurait à réétudier la question dans son ensemble.

Déplorant le fait que 46% ne se sont pas prononcés, M. Rodrigue Gagnon n'a pas voulu discuter le pourquoi du vote de Domtar. Il a fait remarquer toutefois qu'il n'était pas convaincu que les gens ont voté contre le principe du stationnement mais plutôt contre le financement.

bonjour

La météo

Quelques flocons, venteux, maximum moins 8.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 9-6-5.

Hockey

Minnesota 6 Canadiens 3
Saguenéens 4 Laval 6

N'oubliez pas que le tournoi provincial de hockey midget débute, aujourd'hui, au Creps d'Alma.

MOTEL CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES
RESTAURANT 354 RTE 175 JORDOUEN
548-8265
Zichelin

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8ème année No 86

Mardi 20 janvier 1981

20 pages

ALARMES
SECURITE
SAC LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME VOL DANS LA REGION APPROUVEE PAR ULIC
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

LA COPE **30¢** AU COMPTOIR

Otages

Libération suspendue

TEHERAN (Reuter) — L'Iran a annoncé, lundi, que les médias algériens avaient remis au gouvernement iranien un appendice inattendu, rédigé par les banques américaines, à l'accord américano-iranien sur la libération des otages, a déclaré M. Behzad Nabavi, cité par l'agence Pars.

Cet appendice a été qualifié par le porte-parole du gouvernement iranien de "manoeuvre sournoise" visant à retarder un règlement.

"Le gouvernement de la république islamique d'Iran

condamne sévèrement ce subterfuge des banques américaines", a déclaré M. Nabavi, cité par Pars. "Le gouvernement algérien soutient pleinement l'Iran sur ce problème", a ajouté M. Nabavi.

A New York, la Citibank, une des grandes banques américaines concernées par l'affaire des otages, a démenti que celles-ci aient rédigé un appendice à l'accord américano-iranien qui aurait pour effet d'empêcher l'Iran de réclamer plus que la somme confiée à l'intermédiaire algérien.

"Les banques ne sont pas concernées par ce texte et n'ont pas participé à sa rédaction", a déclaré le porte-parole de la Citibank.

Muskie fait état d'un "désaccord"

Entre-temps, à Washington, le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie a déclaré, lundi soir, que la libération des 52 otages américains est retardée à cause d'un désaccord entre Was-

hington et Téhéran sur un document fixant les modalités de transfert des avoirs iraniens.

Le problème paraît néanmoins surmontable et pourrait être réglé avant mardi midi, heure à laquelle le mandat du président Carter arrive à échéance.

"Nous pourrions nous trouver à court de temps mais je ne prédis en aucune façon que ce sera le cas", a-t-il ajouté.

La Maison-Blanche avait déclaré auparavant que l'ensemble des accords pourrait se trouver remis en cause si les otages n'étaient

pas libérés avant l'entrée en fonction du président Reagan.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que le président Reagan honorerait les engagements souscrits par le président Carter si les clauses de l'accord étaient remplies d'ici cette date.

En revanche, si cela n'était pas le cas et si les otages étaient toujours en Iran mardi à midi, l'administration Reagan pourrait changer sa position envers le problème des otages si elle le juge nécessaire.

la région

Contre le PRN



La présidente du SPIQ de Chicoutimi, Mme Thérèse Carrier, a fait part hier des craintes qu'entre-tiennent les infirmiers et infirmières de la région vis-à-vis l'adoption, dans les hôpitaux de la région, du système de gestion PRN.

Page A 3

le québec

Concours d'habitation

Les constructeurs de la région de Québec, toujours à la recherche de nouveaux concepts d'habitation, ont lancé hier un concours suscitant la participation des concepteurs, architectes, promoteurs, techniciens, dessinateurs ou autres...

Page A-10

le canada

Programme fédéral

Le cabinet fédéral désignera d'ici quelques semaines les premières localités à profiter de son nouveau programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre qui disposera de \$350 millions répartis sur trois ans.

Page B 9

sommaire

— Annonces classées	B 6
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 7
— Bridge	B 6
— Cinéma	A 7
— Décès	B 9
— Finances	B 7
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Sports	B 1
— Télévision	A 6

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Reagan s'installe à la Maison-Blanche

WASHINGTON (AP) — M. Ronald Wilson Reagan va prêter serment mardi en tant que 40ème président des Etats-Unis. Le serment lui-même, qui sera prononcé à midi, est prescrit par la constitution des Etats-Unis. Mais les manifestations qui l'accompagnent ne sont que pur spectacle, un grand coup de chapeau à l'ancien acteur de cinéma et qui fait entrer en coup de vent à la Maison-Blanche un nuage de poussière conservateur.

Ce sera de loin la cérémonie d'installation la plus coûteuse de l'histoire américaine. Au plus fort de cette excitation, M. Reagan signera peut-être des directives à son cabinet afin de déclencher une chasse au gaspillage, à la fraude et aux abus dans le budget fédéral.

Le pouvoir changera de main au moment précis où le président élu prononcera ces mots: "Je jure solennellement que j'accomplirai fidèlement mon devoir de président des Etats-Unis et que je préserverai, protégerai et défendrai sa constitution dans la mesure de mes moyens".

A 69 ans, Reagan sera le président américain le plus âgé au moment de son élection. Quant à M. Carter, il redeviendra un simple citoyen rendu à sa petite ville de Plains en Georgie.

A quelques heures de la cérémonie d'installation, il se peut que M. Reagan signe quatre directives présidentielles pour bien montrer sa détermination de réduire l'importance et l'influence du gouvernement fédéral. Il s'agirait dans ce cas de "geler" les recrutements de fonctionnaires, d'abolir le Conseil sur la stabilité des salaires et des prix, de suspendre tout projet de réglementation fédérale en instance, et de donner l'ordre au cabinet de commencer la chasse au gaspillage, à la fraude et aux abus.

Mais les cérémonies officielles ne représentent qu'une partie infime des manifestations qui commencent dès samedi dans la soirée par un feu d'artifice et se termineront mardi soir par neuf bals en tenue de rigueur. Dimanche, il y avait une messe à l'église

presbytérienne, une réception pour les membres du nouveau cabinet, une réception du gouverneur, trois concerts et deux soupers aux chandelles.

L'animation et le prestige hollywoodiens qui font partie de la vie de Reagan se retrouveront à Was-

hington, car Frank Sinatra, Dean Martin et autres amis du show business l'aideront à s'y installer en donnant un gala d'inauguration en soirée dont le prix des places a été fixé de \$50 à \$150. La cérémonie d'installation elle-même ne vient qu'au numéro 98 sur le plan-

ning du comité chargé d'organiser la fête. Le faste prévu pour Reagan fait ressortir le contraste entre les présidents sortant et élu.

La prestation de serment de Reagan coûtera environ \$8 millions; celle de Carter coûta \$4,6 millions.



TOUT UN SPECTACLE — Les festivités entourant la venue du nouveau président Ronald Reagan à la Maison-Blanche, qui coûteront approximativement \$38 millions aux Américains, se sont pour-

suivies, hier soir, avec un gigantesque spectacle précédant le gala inaugural à lequel 18,000 personnes étaient conviées.

gf gagnon MEUBLES FRERES

VENTE GIGANTESQUE

DEBUTE AUJOURD'HUI AU MAIL 170

\$ 1,000,000.
DE MARCHANDISES REDUITES JUSQU'A 50%

Coop agricole de Saint-Méthode

\$60,000 de dégâts

SAINT-METHODE (MR) — Un incendie a causé de lourds dégâts aux installations du Syndicat Coop agricole de Saint-Méthode, en fin de soirée dimanche. Ces dommages, à l'immeuble et à son contenu, pourraient bien atteindre les \$60,000.

L'incendie a débuté peu après 21 heures dans l'entrepôt adjacent au magasin de la

coopérative. Les pompiers volontaires de Saint-Méthode, au nombre d'une dizaine, accouraient sur les lieux; bientôt, ils demandaient de l'aide, notamment celle des sapeurs de Saint-Félicien.

Le sinistre était finalement maîtrisé, non sans avoir touché également de magasin. Hier, on en était à évaluer les dommages, ainsi que les

gestes à poser dans le but de rétablir le fonctionnement normal de la coopérative. Les quatre employés n'ont pu ouvrir le magasin.

Le brasier pourrait avoir été allumé par l'action des rongeurs sur les circuits électriques, ou par une ampoule électrique demeurée allumée.



HOLD-UP — Un vol à main armée a été commis, vers 19h00, hier, à Chicoutimi. La victime est la caissière de l'épicerie d'accommodation Morin, rue Morin, à Chicoutimi, à qui les voleurs ont extorqué moins de \$200. La Sûreté municipale de Chicoutimi a ouvert une enquête dans cette affaire.

Le motoneigiste rescapé, un Jonquiérois de 20 ans

CHICOUTIMI (MR) — Le motoneigiste rescapé dimanche par l'hélicoptère des Forces armées canadiennes, est un résident de la rue Saint-Léandre, à Jonquière, M. André Tremblay, 20 ans.

Avec son engin, le malheureux est tombé dans un ravin

au cours d'une excursion dans les boisés du secteur de Latérière. Selon la Sûreté du Québec, M. Tremblay aurait subi son accident exactement au même endroit que M. Gustave Boucher, un Chicoutimien de 57 ans, qui devait également être secouru par hélicoptère, au cours de la semaine dernière.

M. Tremblay a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi en fin de soirée, dimanche, après que ses compagnons d'excursion eurent signalé l'accident.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

La crête de haute pression qui s'est bâtie sur l'ouest du Québec la nuit dernière, nous apportera du soleil aujourd'hui. Cependant une circulation modérée du nord-ouest persistera sur le centre et l'est du territoire et sera accompagnée de nuages, qui donneront quelques flocons de neige, les vents seront relativement forts sur le bas du fleuve.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cadonga et Gouin: ensoleillé et passages nuageux, max. moins 8. Mercredi: ensoleillé et passages nuageux.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé et passages nuageux, max. 4. Mercredi: ensoleillé et passages nuageux.

Estrie et Beauce: dégagement en matinée, généralement ensoleillé par la suite, max. moins 4. Mercredi: ensoleillé et passages nuageux.

Québec: dégagement tôt le matin, généralement ensoleillé par la suite, vent modéré, max. moins 8. Mercredi: ensoleillé et passages nuageux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nébulosité variable et quelques flocons, vent modéré, max. moins 8. Mercredi: ensoleillé et passages nuageux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Anticosti: nuageux avec éclaircies et quelques flocons, vent du nord-ouest de 30 à 50 km-h, max. moins 8. Mercredi: nébulosité variable et vent modéré.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord: nuageux avec éclaircies et quelques flocons, vent du nord-ouest de 30 à 50 km-h, max. moins 12. Mercredi: nébulosité variable et vent modéré.

Réunion de la CSR du Lac-Saint-Jean

Nombreux parents attendus

ALMA (BM) — Le prochain conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, prévu pour demain soir à Alma, promet d'attirer un nombre record de parents désireux de prendre connaissance du Livre blanc de la CSR sur l'affectation des clientèles scolaires, à telle enseigne que la réunion aura exceptionnellement lieu au pavillon Camille Lavoie et non au centre administratif comme à l'accoutumée.

C'est à partir du contenu

de ce Livre blanc et après avoir entendu les commentaires de la population au cours de deux assemblées publiques de consultation, les 28 janvier et 4 février, que les commissaires devront prendre une décision finale quant à l'affectation des élèves et ce avant la fin de février. On saura alors si la CSR projette toujours de fermer, au cours des prochaines années, les écoles Notre-Dame-du-Lac-de-Desbiens, Garnier de l'Ascension et Lamennais d'Alma, comme l'indiquait le plan

quinquennal d'affectation des clientèles scolaires (le Livre vert) déposé par la direction en mars 1980.

Ce plan, qui a déjà fait l'objet d'assemblées publiques de consultation, est loin de satisfaire les parents, particulièrement à Desbiens où on a entrepris de mener une lutte farouche pour garder l'école Notre-Dame ouverte, mais aussi, dans une moindre mesure, à Hébertville et à l'Ascension.

A Desbiens, l'on réclame les cinq niveaux du second

cycle tandis qu'à Hébertville, près de 180 parents se sont prononcés, la semaine dernière au cours d'une assemblée publique, pour le statu quo, c'est-à-dire les quatre premiers niveaux du secondaire. Soulignons que le plan initial de la CSR prévoyait le regroupement, après la fermeture de Notre-Dame-du-Lac en 1982, de tous les élèves du premier cycle à l'école Curé-Hébert, ceux du second cycle devant fréquenter les écoles d'Alma.

La meilleure cote d'écoute de Radio-Canada à Matane-Sept-Iles

OTTAWA (FC) — Les plus fortes cotes d'écoute des deux réseaux de télévision (français et anglais) de Radio-Canada au pays se situent dans la région de Matane-Sept-Iles, où 45 pour cent des auditeurs regardent CBGAT, la station affiliée au réseau français de la société d'Etat.

Mais ce sont dans les villes de Toronto, Windsor et Vancouver que la télévision des deux chaînes de Radio-Canada accueille les plus faibles cotes d'écoute, avec moins de la moitié d'un pour cent de l'auditoire total pour les stations affiliées au réseau français.

Ces chiffres touchant la cote d'écoute de la télé-

vision de Radio-Canada sont contenus dans une réponse écrite communiquée à la Chambre des communes, suite à une question orale du député conservateur de Leeds-Grenville, M. Tom Cossitt.

M. Peter Stollery, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat Francis Fox, a puisé ses renseignements dans les chiffres publiés à l'automne 1979 par BBM (Bureau of Broadcast Measurements) et qui représentent une semaine typique d'écoute de la télévision.

Auditoires par ville
A Toronto, au cours de cette semaine, 14 pour cent

de l'auditoire regardaient la station anglaise de Radio-Canada, CBLT. A Montréal, sept pour cent des téléspectateurs synthonisaient CBMT et 22 pour cent CBFT, la station française.

A Vancouver, CBUT recevait 15 pour cent de l'auditoire, même pourcentage pour la télévision anglaise de Radio-Canada dans la région d'Ottawa-Hull (pour CBOT), par comparaison à neuf pour cent pour la station française CBOFT.

Dans sa réponse, le secrétaire parlementaire souligne que les stations de télévision et de radio d'Etat ouvrent dans un secteur "où la concurrence est très forte".

"Au cours des 10 dernières années, la télédiffusion a permis l'arrivée sur le marché de plusieurs stations de télévision, en plus des permis d'exploitation qu'on a émis pour les stations locales, ce qui fait du Canada le marché de la télévision le plus fragmenté au monde", souligne-t-on.

Dans le domaine de la radio, les chiffres sont semblables. Au cours de la même semaine de l'automne 1979, six pour cent de l'auditoire captaient la station anglaise de Radio-Canada à Toronto, CBL A Montréal, deux pour cent écoutaient CBM, par comparaison à cinq pour cent pour la station CBF.

Nouvelle demande pour l'école "milieu de vie"

CHICOUTIMI (JS) — Par suite du refus de la Commission scolaire Valin d'accéder leur demande de mettre sur pied une école alternative, le groupe de parents désireux d'implanter une telle école "milieu de vie" au Saguenay, formulais dernièrement la même demande à la Commission scolaire de Chicoutimi.

Une des porte-paroles du groupe, Mme Louise Harton, devait préciser, hier soir au cours d'un entretien téléphonique, que la rencontre de la semaine dernière aura permis aux commissaires de Chicoutimi de prendre connaissance du projet, et qu'une autre rencontre doit se tenir prochainement afin d'étudier davantage les implications du projet.

Mme Harton, devait par ailleurs déclarer que cette nouvelle demande doit être étudiée conjointement par les commissaires et les parents intéressés à la mise sur pied d'une telle école. "On ne veut plus être en dehors du débat, comme ce fut le cas à Valin" de commenter Mme Harton.

Syndicat

Toujours dans le but de faire accélérer le processus, les parents ont rencontré les représentants syndicaux des enseignants du Saguenay, afin de connaître leur position sur l'implantation d'une école alternative et les implications que cela entraînerait sur les clauses des conventions collectives. Selon les propos tenus par Mme Harton, les représentants syndicaux ont accueilli favorablement la demande des parents, en plus de déléguer trois professeurs qui travailleront à l'élaboration d'un projet final en ce sens.

Enfin, par suite d'un mini-sondage, une quarantaine de parents du Saguenay ont affiché leur intérêt à la création d'une telle école alternative pour septembre prochain.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Whitehorse	1	5
Vancouver	1	11
Edmonton	-11	6
Yellowknife	-16	-4
Winnipeg	-12	-7
Toronto	-5	1
Ottawa	-4	1
Montréal	-7	0
Québec	-13	-13
Fredericton	-14	-4

aujourd'hui

Journée du mardi 20 janvier 1981, 20ème jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques: 1980 — Le président Carter annonce qu'il a demandé au Comité olympique américain de se joindre à lui pour que les Jeux olympiques d'été n'aient pas lieu à Moscou, à moins que les Soviétiques acceptent de se retirer d'Afghanistan.

1977 — Jimmy Carter prête serment en qualité de 39ème président des Etats-Unis. 1975 — La Grande-Bretagne renonce au projet de tunnel sous la Manche.

1961 — John Kennedy prête serment en qualité de 35ème président des Etats-Unis. 1953 — Le général Dwight Eisenhower prête serment en qualité de 34ème président des Etats-Unis.

1946 — Le général de Gaulle démissionne de la présidence du gouvernement provisoire français.

1941 — Franklin Roosevelt devient le premier président américain élu pour un troisième mandat.

1936 — Edouard VIII devient roi d'Angleterre à la mort de George V.

1265 — Le Parlement anglais se réunit pour la première fois.

Ils sont nés un 20 janvier: — Abbe Jean-Jacques Barthélemy, écrivain et numismate français (1716-1795). — Paul Cambon, diplomate français (1843-1924).

Double meurtre à Montréal

MONTREAL (PC) — Deux hommes ont été tués et deux autres ont subi des blessures au cours de quatre attentats distincts survenus en fin de semaine dans la métropole et la police croit que le même couple, un homme et une femme aux cheveux blonds, pourrait avoir participé aux quatre agressions.

La première victime a été Claude Benloulou, mort samedi à l'hôpital après avoir été poignardé. De plus quatre coups de feu avaient été tirés dans son appartement connu de la police comme une maison de jeu.

Benloulou n'a cependant pas été atteint de projectiles. Avant de mourir, il a eu le

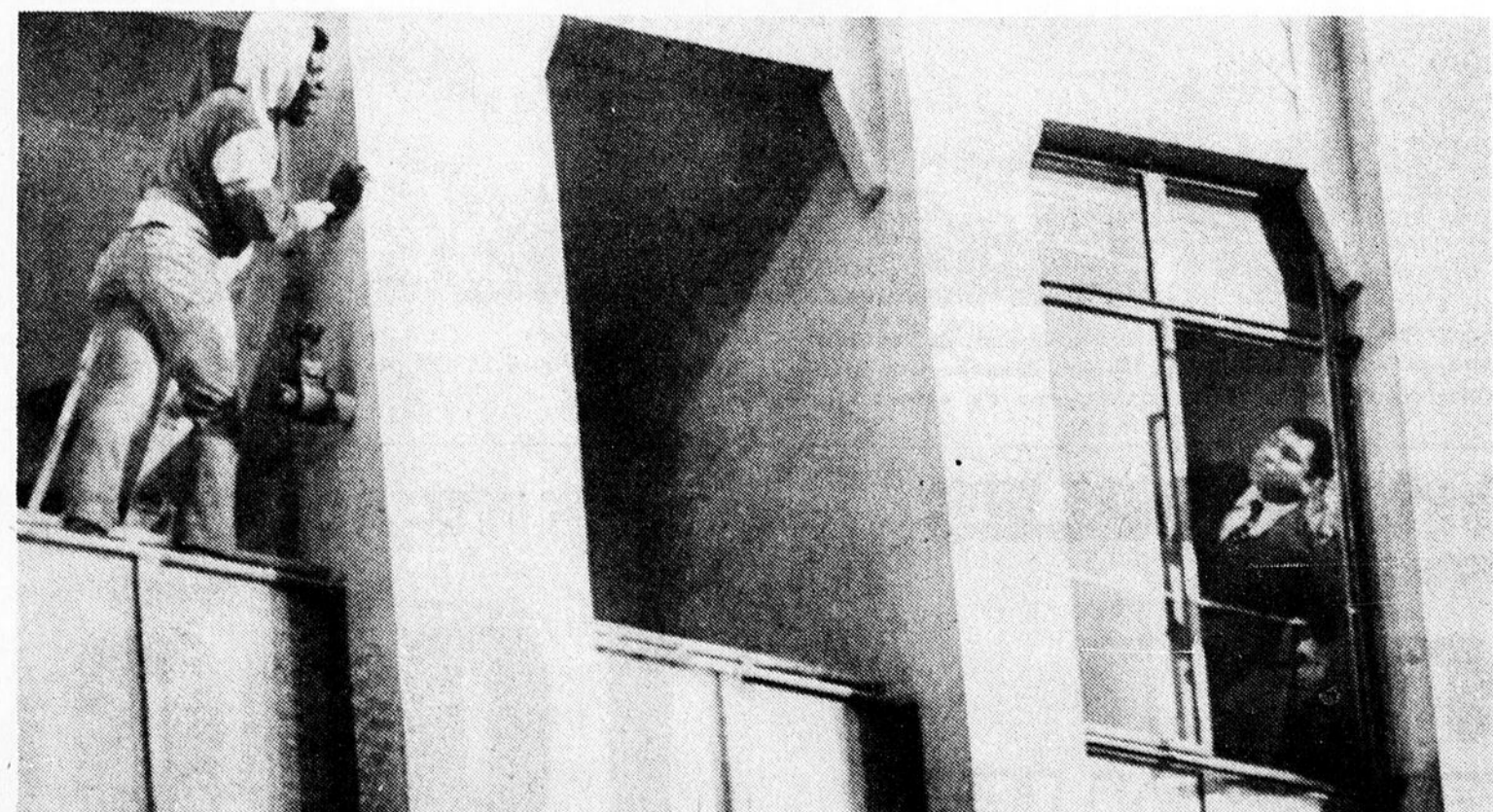
temps de révéler aux policiers que ses agresseurs étaient un homme et une femme.

Le second meurtre est survenu tôt dimanche, lorsqu'un homme et une femme ont fait irruption dans une discothèque pour abattre Michel Crépeau, 21 ans, d'une balle à l'abdomen. Crépeau était attablé avec

des amis au moment de l'attentat.

Samedi, un couple a également blessé un portier et un client non identifié dans une autre discothèque.

Plus tard, un homme et une femme ouvraient le feu sur le portier d'un cabaret du centre-ville, sans toutefois l'atteindre.



ALI EMPECHE UN SUICIDE — Le jeune homme, qu'on aperçoit à gauche de la photo, s'est tenu pendant plusieurs heures dans cette position précaire dans le but évident de se lancer dans le vide. L'ancien champion mondial des

poids lourds, Mohammed Ali, appelé sur les lieux est parvenu à le convaincre de continuer à vivre.

(Laserphoto AP)

Les vins du pays sont à la hausse

OTTAWA — Les ventes de vins canadiens vont bientôt atteindre des sommets encore jamais vus...

En effet, le ministre fédéral du Revenu a annoncé, lundi, que des accords spéciaux ont été conclus permettant à Air Canada de vendre à ses passagers des vols internationaux des vins canadiens, sans taxes d'aucune sorte.

Un communiqué émis dans la capitale fédérale indique que l'émission de nouveaux règlements a permis à la compagnie d'aviation d'Etat d'offrir ce nouveau service à ses clients.

"Il semblait illogique que les fabricants canadiens de vins soient pénalisés par les douanes et la taxe d'accise et qu'ils soient ainsi empêchés de faire concurrence aux vins importés sur les vols internationaux", aurait souligné le ministre du Revenu M. William Rompkey.

Marcel Quenneville O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi
543-4363
CENTRE CLINIQUE
D'ARVIDA
512, de l'Ecole, Arvida
548-4663

martin côté
avocat
106, rue garon (quartier angoulême)
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3
Tél.: 543-3111

Avertissement formel

Lamontagne dénonce l'activité partisane de Claude Vaillancourt



Robert Lamontagne

SAINT-FÉLICIEN (JG) — La récente intervention du député de Jonquière à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, en réponse à une intervention de son futur adversaire, M. André Harvey, dans l'obtention de soumissions aux édifices à logements subventionnés de Place de la Rivière et de Place du Moulin à Jonquière est contraire à l'éthique que doit observer le président de l'Assemblée nationale.

Tout en dénonçant l'activité "partisane" de M. Vaillancourt dans ce débat, le député libéral du comté Roberval, M. Robert Lamontagne, lui a servi un avertissement formel alors qu'il recevait, hier midi, la presse régionale à son bureau de Saint-Félicien.

S'il considère cette intervention "comme une erreur de parcours", il a rappelé au député Vaillancourt qu'il savait à quoi il s'attendait quand il a accepté la fonction de président de l'Assemblée nationale.

"Un président de l'Assemblée nationale au Québec ne peut de quelque manière que

ce soit s'impliquer dans un débat partisan comme ça sous peine de remettre sa démission immédiatement", a dit M. Lamontagne.

Comme exemple à son propos, il a parlé du travail effectué à ce poste sous le gouvernement Bourassa par M. Jean-Noël Lavoie, "un travail au-dessus de la mêlée", tout en rappelant qu'il occupait, lui, la fonction de vice-président.

Etant donné "l'extrême responsabilité" de cette fonction, il a sommé le député Vaillancourt de se conduire comme tel ou de remettre sa démission s'il veut continuer d'intervenir comme avant.

A la presse, le député Lamontagne n'a pas manqué de dire "qu'on prenait note de tout cela et qu'on ne pardonnera pas un autre écart de langage". Si cela est "une erreur de parcours", il affirme "qu'il est extrêmement difficile voire impossible pour un député de la région comme la nôtre de devenir président de l'Assemblée nationale préférant qu'il soit choisi dans une région où notamment le député est plus sûr de sa réélection.



PREPARATIFS — Le Mail 170 à Jonquière, connaissait hier, une activité fébrile, alors que les employés des magasins Gagnon et Frères,

mettaient la dernière mains aux préparatifs de la gigantesque vente qui débute aujourd'hui.

Gigantesque vente de meubles

Le consommateur n'a plus que l'embarras du choix

JONQUIÈRE (JS) — A l'instar de la Grande fête GM, tenue l'été dernier au Mail 170, à Jonquière, les magasins Gagnon et Frères du Saguenay, amorcent aujourd'hui une gigantesque vente, où une valeur de \$1.000.000 en meubles sera étalée devant les yeux avides des consommateurs à la recherche d'une affaire. Il s'agit en fait d'une première dans la région où

Saguenay, alors qu'une chaîne de magasins régionale regroupe ses forces, afin de présenter au public consommateur un éventail de produits, plus précisément des biens meubles.

Un porte parole du magasin Gagnon et Frère de Chicoutimi, devait indiquer que l'objectif poursuivi par la direction de Gagnon et frère est de démontrer au public de la

région, le pouvoir d'achat et de vente que détient la chaîne régionale.

Cette vente, hors de l'ordinaire, regroupera les biens meubles des magasins de Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami et Port-Alfred. Les consommateurs pourront faire affaires directement sur place, et ceci pendant les cinq jours que durera l'événement au Mail 170.

Roberval: organisation libérale

Le dynamisme ne se dément pas

SAINT-FÉLICIEN (JG) — "Il y a une petite erreur. Le comté de Roberval a été cité parmi les comtés les plus dynamiques de la province au moment du dévoilement des résultats de la campagne de financement en plus d'être un modèle de "promotion et d'organisation" dont se sont inspirées bien d'autres organisations libérales à la grandeur de la province".

C'est de cette façon que le député libéral de la circonscription de Roberval, M. Robert Lamontagne, interprète la teneur d'un article paru dans la livraison du Devoir de lundi où on signale

une baisse du nombre de membres et une diminution du montant lors de la campagne de financement.

L'équipe libérale de comté compte 2.524 membres et l'article parle d'une baisse de 376 que le député attribue tout simplement au délai normal dans le renouvellement des cartes des membres. C'est loin d'être une perte et, comme exemple, il a sorti sa propre carte en instance de renouvellement, mais qui n'apparaît pas dans le total des membres du comté où il assume la représentation.

Dans cette optique, l'objectif de 2.000 membres fixé dans le

comté a été largement surpassé considérant que dépasse ce nombre, l'organisation et le fonctionnement deviennent lourds tout en coûtant excessivement cher. Ici, les membres ont donné comme exemple les frais de courrier.

Des objectifs trop élevés

Depuis nombre d'années, on double, triple les objectifs lors de campagnes de financement dans la circonscription de Roberval. Ça leur a joué un vilain tour. D'ailleurs, le député Lamontagne avait indiqué à la presse, l'an

dernier, que compte tenu des récoltes, les objectifs étaient "exagérés, pas corrects". En 1979, l'objectif de \$20.000 était doublé puisqu'on ramassait \$40.000. L'an passé, l'objectif de \$30.000 était atteint et même dépassé avec une récolte de \$36.000. C'est ainsi que le journaliste du Devoir y voit une diminution de \$4.000.

Du même souffle, le député de Roberval précise que la campagne en 1980 a été courte puisque l'organisation libérale a tenu compte de la capacité de payer des partisans libéraux et de la nature du comté. Il soutient qu'on aurait

pu aller chercher encore de l'argent et même atteindre la précédente récolte de \$40.000.

A la lueur de ces deux points, le Devoir parlait d'un manque de dynamisme de l'action libérale dans le comté Roberval indiquant que le Parti québécois aurait tout intérêt à intensifier sa campagne.

En réfutant ces accusations, le député Lamontagne qui était hier accompagné de son état-major "y voit une petite erreur", allant à l'encontre de la réputation du comté Roberval dans la province, "un modèle d'organisation et de promotion".

Pour permettre à la région de devenir un circuit touristique international

SAINT-FÉLICIEN (JG) — Le député de la circonscription de Roberval à l'Assemblée nationale, M. Robert Lamontagne, tient mordicus à ce que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit reconnue et prenne place sur le circuit touristique du Québec rendu public en février dernier et dans lequel la région était la grande oubliée.

Pour ce faire, le député a fait part, hier, à la presse régionale depuis son bureau de Saint-Félicien, des grandes propositions qu'il recommande pour permettre à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de de-

venir un circuit touristique international en regard des critères exigés par le gouvernement.

Comme pôle touristique international, il propose la ville de Chicoutimi à cause de sa population, des services et de l'accueil avec le Mont Valin comme station touristique internationale.

Comme seconde station touristique internationale, M. Robert Lamontagne recommande une réunion de Val-Jalbert, Roberval et Saint-Félicien en raison de leur activité propre, soit le village-fantôme, soit la Traversée internationale, soit le Jardin zoologique. C'est

là un aspect nouveau dans ce dossier. L'hébergement dans les deux dernières municipalités militerait en faveur de ce regroupement.

Au nombre des routes identifiées sur le circuit international, il y a les routes 169, 170, 172 et 175. Quant à la route 167 au nord de Saint-Félicien et conduisant à Chibougamau, elle deviendrait une route sur le circuit national.

Pour leur part, les villes de La Baie, Jonquière, Alma, Dolbeau-Mistassini et Chibougamau seraient des villes d'étapes.

Quant à la non-reconnaissance de la

région dans le plan d'aménagement proposé l'an dernier, M. Lamontagne estime "que la région est tombée à zéro" après que celle-ci se soit organisée touristiquement parlant depuis 1970.

C'est dans ce sens-là qu'il entend se battre pour que la région soit reconnue dans l'esprit du gouvernement québécois en plaçant selon les critères contenus dans le plan d'aménagement.

Dans cette optique, les propositions du député Lamontagne sont différentes de celles recommandées par l'ATR et le CRD.

Poudre de lait

Une deuxième usine verrait bientôt le jour à Chambord

par Benoit Munger

ALMA — Aussi curieux que cela puisse paraître, il pourrait bientôt y avoir, au Lac-Saint-Jean, non pas une mais deux nouvelles usines de fabrication de poudre de lait pour l'alimentation des veaux alors qu'aucun établissement du genre n'existe au Québec.

C'est du moins ce qu'il est permis de croire à la lumière d'informations provenant, d'une part, de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et, d'autre part, d'une source digne de foi à Dolbeau.

Dans un communiqué émis vendredi dernier, le directeur général de l'A.C.L., M. Alphonse Doré, annonce la construction, à Chambord, d'une usine de fabrication de poudre de lait pour l'alimentation des veaux. Interrogé par un journaliste de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche, M. Doré précise même que la construction de cette usine débutera en février et que le début de la production est prévu pour avril. Dans son

communiqué, M. Doré précise que le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a autorisé l'A.C.L. "à capitaliser au-delà d'un million de dollars pour la fabrication d'une poudre pour l'alimentation des veaux". Il précise également que l'usine fournira de l'emploi à entre 10 et 15 personnes et qu'une aide monétaire a été demandée au M.E.E.R.

D'autre part, selon des sources dignes de foi, un groupe d'hommes d'affaires de Dolbeau et des environs s'apprête à annoncer, la semaine prochaine ou dans 15 jours, la construction à Dolbeau d'une usine semblable. L'on saura alors où se situe le projet de l'A.C.L. par rapport à celui de Dolbeau.

Selon des informations recueillies par ailleurs, le M.E.E.R. aurait fait au groupe de Dolbeau une proposition de subvention pour la réalisation de leur projet qui, soit dit en passant, est un peu plus vieux que celui de l'A.C.L. Le projet de Dolbeau étant

toujours "très vivant", nous a-t-on assuré, l'on est en droit de se demander s'il y a place pour deux usines du même type au Lac-Saint-Jean. Selon une personne bien au fait des choses, relevant du domaine agricole dans la région, la réponse à cette question est non. Reste à voir si les deux projets seront effectivement réalisés et si les usines fabriqueront le même produit.

La poudre de lait produite par les usines de Dolbeau et de Chambord serait fabriquée selon deux formules françaises différentes. Dans les deux cas, la qualité du produit serait meilleure que celle de la poudre de lait actuellement fabriquée dans une usine d'Ontario. Actuellement, il n'est pas rentable de produire du gros veau de lait à partir du produit ontarien; cela pourrait changer avec la présence d'une nouvelle usine dans la région. Les usines pourraient également produire une poudre destinée à l'alimentation des sujets de remplacement dans les troupeaux laitiers.

Autobus: augmentation des tarifs

Le mouvement de protestation amorcé prend de l'ampleur

par Jules Simard

CHICOUTIMI — Les représentants des étudiants au sein des Associations étudiantes des collèges de Chicoutimi et de Jonquière de même que l'UQAC, font présentement circuler une pétition auprès des étudiants inscrits dans ces institutions, pour protester contre l'augmentation des tarifs dans les autobus de la CITS, et demandent que le coût du transport revienne à \$0,25 pour les étudiants.

Amorcé hier, ce mouvement de protestation devrait conduire les représentants des étudiants devant les conseils municipaux de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, alors que l'on déposera les résultats des pétitions devant les dirigeants municipaux.

Carte

Au cégep de Chi-

coutimi, les représentants de l'Association étudiante, chargés de faire signer la pétition, trouvent inacceptable que les autorités de la CITS ne reconnaissent plus la carte étudiante qui donnait droit à certaines réductions. Un porte-parole devait en outre déclarer que le fait d'avoir 17 ou 18 ans pour un étudiant ne lui apporte pas plus d'argent dans ses poches.

En annonçant sa décision de porter à \$0,60 le coût du passage dans ses autobus, et la mise en place de la carte passe-partout, la CITS annonçait du même souffle que les personnes âgées de 18 ans et plus défrayeront tout le même prix et ceci sans égard au statut civil.

Pour les étudiants, une telle décision est inacceptable et on entend faire toutes les pressions nécessaires pour obtenir

un tarif préférentiel.

CITS

Par ailleurs, au niveau de la CITS, le directeur général, M. Bernard Brassard, souligne qu'aucune entente n'a été conclue avec les institutions scolaires en ce qui concerne l'application d'un tarif préférentiel.

"L'augmentation des tarifs et l'application des nouvelles politiques a été faite selon les dispositions prescrites par la loi" de conclure M. Brassard. Ainsi, la carte étudiante, estampillée d'un point vert à l'effigie de la CITS, n'est plus reconnue par la CITS, sauf pour indiquer si le client a moins de 18 ans.

Le P.R.N. risque de diminuer la qualité des soins fournis

CHICOUTIMI (CF) — La section régionale de la Fédération des SPIIQ craint l'introduction prochaine, dans les hôpitaux de la région, d'un nouveau système de gestion, dit "P.R.N.", qu'elle estime de nature à diminuer la qualité des soins aux malades, tout en favorisant de nouvelles brèches dans la grille des postes infirmiers réguliers.

C'est dans cette perspective que le groupe syndical emboîte le pas à sa fédération et fait front commun avec deux autres fédérations d'infirmiers et infirmières du Québec pour boycotter le système P.R.N. La Fédération des infirmiers et infirmières du Québec, la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières, de même

que la Fédération des infirmiers et infirmières unis deviennent ainsi partenaires d'un nouveau front commun de 25.000 membres.

Le système P.R.N. (Projet de recherche en nursing) est fondé sur une méthode de pointage et de quantification du travail et des besoins des malades, par lequel on détermine notamment les besoins en personnel infirmier.

L'expérience déjà vécue dans une douzaine de centres hospitaliers du Québec fait conclure au front commun que ce système de gestion favorise une surutilisation des équipes volantes et du personnel à temps partiel, au détriment du personnel régulier.

On soumet également que les critères utilisés pour évaluer les besoins de chacun des patients sont insuffisamment souples et variés, et qu'ils ne sont susceptibles que d'engendrer une détérioration des soins de santé.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, la présidente du SPIIQ de Chicoutimi, Mme Thérèse Carrier, a indiqué que le système P.R.N. n'avait encore été implanté dans aucun autre centre hospitalier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais que le mouvement s'accélérait à travers le Québec et qu'on craint que les administrateurs de la région ne décident de l'adopter.

Ainsi, le mouvement de boycottage amorcé hier dans d'autres hôpitaux du

Québec se traduira plutôt, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par une campagne de propagande anti-P.R.N. de la part des infirmiers et infirmières du SPIIQ. Avant 1978, a noté Mme Carrier, il n'y avait que très peu d'infirmiers et infirmières à temps partiel. La plupart étaient des employés permanents.

La convention collective de travail de 1978 a installé plus solidement le principe de l'utilisation des employés non permanents. Actuellement, a dit Mme Carrier, les employés réguliers à temps complet ne comptent que pour le tiers du personnel infirmier de l'hôpital de Chicoutimi.

On craint que l'adoption éventuelle du système de gestion P.R.N. n'accroisse encore cette tendance.

REER
RÉGIME D'ÉPARGNE DÉTACHÉ
SANS FRAIS

DÉPÔTS GARANTIS

TALX ANNUEL
TERME 5 ANS

TALX
13 3/4%

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC • MONTREAL • TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • OTTAWA
TÉLÉPHONE: 543-1221

commentaire

Le Parti libéral de Ryan présente un programme attrayant

Armé d'un véritable programme politique, le Parti libéral provincial est convaincu de reprendre le pouvoir au terme de l'élection générale qui devrait se dérouler en mars prochain. Les observateurs de la scène politique — sans évidemment manifester leur appui — ont



bertrand tremblay

paru impressionnés par le contenu du document de quelque 200 pages adopté, en fin de semaine dernière, par les députés du Conseil général tenu à Québec.

Deux éditorialistes qui ont oeuvré sous la direction de Claude Ryan, Jean-Claude Leclerc, du "Devoir", et Gilles Lesage, du "Soleil", apprécient les efforts de leur ancien patron.

... "Le programme libéral, s'il ne résout pas toutes les questions qu'il soulève, les aborde cependant avec franchise et ouverture, invitant les militants du parti et les citoyens à parfaire la proposition qu'il fera aux électeurs, constate Leclerc. Quelle que soit la date des élections, le gouvernement Lévesque doit désormais

compter sur un concurrent intellectuel de calibre supérieur."

Quant à Gilles Lesage, il reconnaît que "sous la férule de M. Claude Ryan, les libéraux du Québec se sont livrés depuis trois ans à un sérieux et studieux exercice en vue d'élaborer ce que sera "la société libérale de demain". Il en est résulté un programme ambitieux qui ressemble fort au chef du Parti libéral du Québec: il est à la fois austère et rigoureux, soucieux d'économie, d'efficacité et de stabilité."

Et il conclut: "... Avec confiance et sérénité, M. Ryan est prêt à faire face aux électeurs et à terrasser le Parti québécois. Solidement en selle dans un parti qu'il a refait à son image, il a raison d'être fier de ce qu'il a fait depuis trois ans. Mais il doit prendre garde de ne pas mettre en péril les progrès du Québec depuis 1960, et se garder d'un certain triomphalisme puritain. Entre des simulacres de social-démocratie et de conservatisme outrancier, il y a place pour un vrai réformisme à la québécoise!"

Le programme libéral paraît sans doute séduisant à une bonne partie de l'électorat, parce qu'il propose une sorte d'entracte — une période de ralentissement, de réajustement et de corrections — comme l'avait fait Daniel Johnson, le dernier grand chef de l'Union nationale, après les bouleversantes réformes de la Révolution tranquille, suivies de la nationalisation de l'électricité.

Deux éléments du programme risquent ce-

pendant de provoquer des remous: le sévère encadrement du droit de grève dans le secteur public et parapublic et les modifications à la loi 101 qui fait du français la langue officielle du Québec.

L'application des articles du programme rendrait théoriquement impossible l'exercice du droit de grève dans les hôpitaux. La très grande majorité de la population appuie tout gouvernement en place, qu'il soit libéral ou péquiste, dans sa détermination de dédramatiser les négociations dans le secteur public et parapublic et de rétablir un équilibre, sur le plan des salaires et avantages sociaux, avec les travailleurs du secteur privé.

Et paradoxalement, c'est un régime libéral, sous la direction de Robert Bourassa, qui a capitulé, après plusieurs mois de résistance, en 1976, et fait, de la majorité des syndiqués de l'Etat, des salariés jouissant de meilleures conditions que ceux du secteur privé.

Quant à la loi 101, le Parti libéral veut l'amener pour récupérer, comme au référendum, toute la clientèle des groupes ethniques autres que celui des francophones, en reconnaissant aux enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise, le droit de fréquenter l'école anglaise. L'ancien chef néo-démocrate Henri-François Gautrin, qui entend ravir le siège détenu par Mme Lise Payette, dans le comté de Dorion, a même accusé le gouvernement du Parti québécois d'avoir "fait preuve de paranoïa à l'endroit des anglophones, particu-

lièrement le ministre psychiatre (Camille Laurin)"...

Parmi les autres articles du programme, on relève la promesse de redonner aux commissions scolaires leur pleine autonomie et l'intention d'instituer un système de péréquation au profit de municipalités (comme Chicoutimi) qui ont été défavorisées par la réforme fiscale.

Enfin, le reproche fait au gouvernement du Parti québécois de considérer Montréal comme "une grosse ville québécoise" accrédite l'inquiétante réputation du Parti libéral provincial d'être prioritairement au service des grands centres.

Après l'injection de milliards de dollars dans ces multiples projets, notamment les installations olympiques, les penseurs du parti croient que la métropole a été négligée. Ils veulent donc que la priorité lui soit accordée, au cours des prochaines années... Ne restera-t-il aux régions-ressources que de vigoureuses querelles intestines?...

parole aux lecteurs

Il faudrait établir un train électrique Chicoutimi-Québec-Montréal

J'arrive d'un voyage, aller à Montréal, et retour à Chicoutimi, en avion. Je suis encore sous le coup de l'étonnement de l'énorme gaspillage d'énergie que représente ce mode de transport.

En effet, savez-vous qu'il faut déployer un effort de quatre milliards de livres-pied pour élever à 28,000 pieds d'altitude pendant une heure, un appareil de 150,000 livres transportant 120 passagers et le ramener au même niveau qu'au départ?

Songez qu'un train électrique pourrait transporter la même charge à destination et la ramener sans la décoller du sol d'un pouce.

En fait, que gagne-t-on dans ces folles escalades au-dessus des

nuages? On consomme de formidables quantités de pétrole, du pétrole de plus en plus cher et de plus en plus rare, alors que le train électrique utiliserait tout simplement une électricité que nous avons en si grande abondance que nous en avons à revendre.

Les avions et les autobus polluent partout où ils passent. A mon avis, il faudrait faire des recherches pour savoir si les gaz d'échappement de ces véhicules ne sont pas responsables du refroidissement de notre atmosphère. Pourtant, le train électrique, lui, ne pollue absolument pas.

Dans les autobus et les avions, les passagers sont tassés comme des sardines en boîtes. Ils ont hâte que le voyage se termine. Ils arrivent fatigués et épuisés. Et quelle farce que de placer les fumeurs à l'arrière. La peste du tabac s'étend quand même à tout le véhicule.

Dans un train électrique, il y a de l'espace et les gens peuvent aller et venir, se déplacer à leur guise. Il y a des wagons pour les fumeurs. On arriverait à Montréal, à partir de Chicoutimi, frais et dispos, après un voyage de trois heures seulement, d'un centre-ville à l'autre.

Bien entendu, il faudrait un nouveau chemin de fer longeant la Route 175, ce qui réduirait à une heure et demie le trajet pour atteindre Québec et au même temps le trajet pour se rendre de là à Mon-

tréal. L'avion prend une heure entre Chicoutimi et Dorval, mais on perd une heure à l'aller et au retour pour se rendre au centre de la ville.

En avion, on ne voit souvent qu'une succession de nuages alors qu'en train ce sont les lacs, les rivières, les forêts et les collines qu'on voit défiler devant nous. Les personnes de tout âge, de l'adolescence à l'Age d'Or, pourraient voyager en train à très peu de frais.

Selon une étude de M. J. Donald Howe sur le transport, le transport aérien devrait être aboli pour des distances inférieures à 800 kilomètres. Il en coûte par train électrique sur une base kilomètre-siège, 15 pour cent du coût

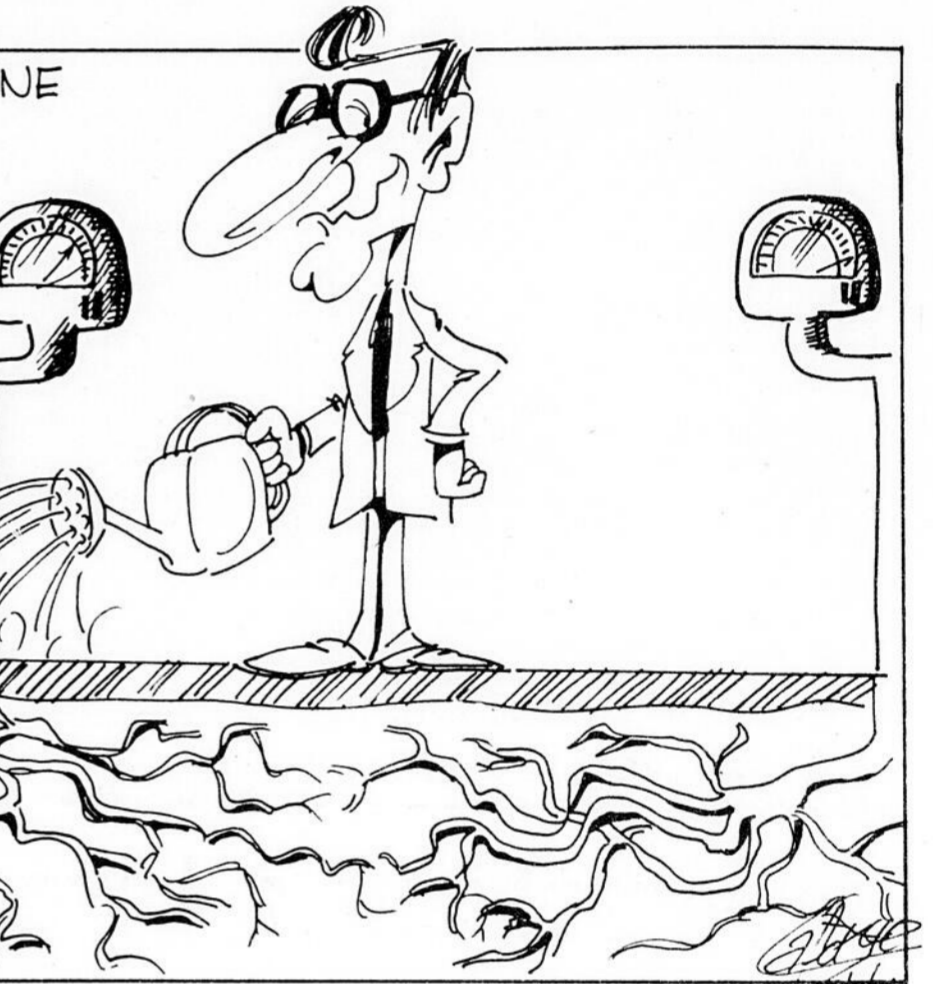
d'un auto-car et moins de cinq pour cent du coût de l'énergie par avion. Un voyage en avion aller-retour à Montréal à partir de Chicoutimi coûte \$150 pour le billet et \$50 de taxis pour gagner les centres-villes, soit \$200 pour 800 milles, ce qui revient à \$0.25 du mille. Le coût du transport sur le métro de Montréal revient à \$0.03 du mille. Par train électrique, il en coûterait également \$0.03 du mille, soit \$24 pour les 800 milles aller-retour entre Chicoutimi et Montréal. Tout citoyen, même le plus pauvre pourrait se rendre à Montréal ou ailleurs par train électrique.

Le même chemin de fer pourrait transporter des "containers" que tirent les camions-remorques et réduire d'autant les dépenses en pétrole dont nous sommes aujourd'hui tellement dépendants, et les accidents et les pertes énormes que ceux-ci représentent en vies humaines et en matériel. En 1976, il y a eu 160 morts à la suite d'accidents d'avion, et aucune à la suite d'accidents ferroviaires.

M. Howe recommande dans son étude, une locomotive et six wagons de sorte qu'il pourrait y avoir plusieurs départs par jour et chaque train emporterait à destination quelque 300 passagers, dans le plus grand confort.

Il s'agit de voyager en Europe et au Japon pour constater la rapidité des systèmes de trains électriques. Jusqu'à il y a peu d'années, la Route 175 nous a été utile. Mais les hausses dans les prix de l'essence et les dangers auxquels les voyageurs sont exposés sur cette route, font perdre de l'importance à ce boulevard. Le train électrique mettrait définitivement la région sur la carte.

Jean Gagnon, 69, rue Piché, Valin, Chicoutimi.



L'année des personnes handicapées est un handicap

Et oui, puisque 1981 a été proclamée par l'O.N.U. L'ANNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES, alors nous allons être "pognés" pour vivre avec durant une année, comme quelqu'un qui a un handicap mental, physique ou sensoriel.

Il y a plus de six mois, alors que je réfléchissais tout bas à "notre" année qui s'en venait, je me disais, ben oui, il y a eu l'année de la femme, l'année de l'enfant et

là, l'Année internationale des personnes handicapées. Mais ce que je trouve de plus bizarre, c'est qu'il y a des femmes qui ont un handicap, il y a des enfants qui ont un handicap, alors pourquoi une année spéciale pour nous.

L'éducation populaire est très importante mais est-elle nécessaire qu'il y ait une année spéciale? Question que je me pose mais dont la réponse me laisse très indifférent puisque

Les créditistes déçoivent

Permettez à une inconnue de poster quelques commentaires au sujet de la politique qui s'offre à tous les Canadiens, découlant du Parlement fédéral siégeant à Ottawa.

Réal Caouette donnait une vive réplique aux avancés des vues que P.-E. Trudeau veut faire accepter par tout le Canada. Réal Caouette publiait un programme qui avait du bon à "plusieurs" angles! Je suis surprise que

cela ne changera rien. Perdre de l'énergie pour essayer de changer quelque chose, cela pourrait engendrer plus de tort que de bien à notre société et aussi aux personnes handicapées qui disposent bien souvent de peu d'armes pour se défendre. (...) Demandez donc aux femmes si leur condition et acceptation sociale se sont améliorées de façon importante depuis qu'elles ont eu "leur année". Si elles se sentent moins objets qu'avant et si elles ont les mêmes conditions de travail et salariales que leurs confrères mâles. Si elles sont moins sujettes à la discrimination qu'avant. Pourtant ça fait 4 ans que "leur année" est passée. Si nous pouvions séparer l'évolution normale de notre société d'avec l'année de la femme, peut-être trouverions-nous que l'année de la femme aurait eu un impact moindre que prévu.

Les enfants qui, il y a deux ans, ont eu aussi leurs 365 jours bien à eux, ont commencé pensez-vous à at-

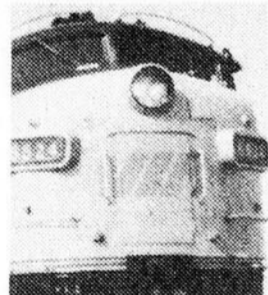
teindre leur pré-adolescence à 7 ou 8 ans; qu'ils ne sont plus battus, que tous les parents de la terre comprennent bien leurs enfants, qu'ils discutent plus souvent avec eux. Et bien à lire les journaux, on arrive loin de cette pseudo-réalité. Les maîtresses d'école n'ont pas diminué leurs devoirs, ni les leçons et le mot punition fait encore partie du dictionnaire. Rien n'a changé, sinon une loi 24 faite par les grands.

Dans un an, les fauteuils auront encore quatre roues, il y aura encore beaucoup d'escaliers à monter, des employeurs qui se trouveront 56,000 raisons pour ne pas embaucher une personne handicapée. Des propriétaires vont refuser de louer parce que des personnes handicapées ça peut mettre le feu... Pis Leblanc va continuer de gueuler.

Serge Leblanc, Personne qui a la paralysie cérébrale, Directeur exécutif pour l'Association de paralysie cérébrale, au Saguenay-Lac-St-Jean, Case Postale 774, Chicoutimi, (Québec).

Le Saguenay-Lac-St-Jean sert de dépotoir à Via Rail

L'honorable Jean-Luc Pépin, Chambre des communes, Ottawa.



Je me fais le porte-parole de plus de deux cents personnes pour exposer les conditions inacceptables dans lesquelles nous devons voyager à bord du train via Rail Canada de Chicoutimi à Montréal. Comme exemples de ces conditions, il suffit de mentionner:

— l'insuffisance des wagons, surtout durant la période des Fêtes ou encore durant les longues fins de semaine.

— manque de nourriture (sans mentionner la pauvreté du choix de la nourriture qui occasionne de sérieux problèmes surtout lorsque le train accuse un retard — ce qui est

chose courante). — défectuosité fréquente des toilettes et ce qui est plus grave encore, aucun moyen pour réparer ou "éponger", alors si vous devez vous lever de votre siège, il vous faut pa-tauger dans l'eau.

— manque de courtoisie de la part de certains préposés; — inconfort des wagons (manque de chauffage, sièges pour le moins inconfortables).

Je passe sous silence bien d'autres conditions tout aussi déplorables.

Il est presque incroyable que dans un pays aussi riche que le nôtre, nous ayons à voyager dans des trains datant de 1914-1918 (no 4977 pour plus de précision): tel fut le cas à notre retour du Saguenay-Lac-St-Jean, samedi, le 3 janvier 1981.

Nous apprécions les antiquités, mais nous préférons les conserver dans nos salons ou encore dans nos musées.

Cette situation existe depuis de nombreuses années, comme si pour Via Rail (CN), le progrès de la technologie moderne n'existait pas, du moins pour ce coin de pays.

Nous savons de source certaine que tous wagons inutilisables dans d'autres secteurs de la province sont

dirigés vers le réseau Saguenay-Lac-St-Jean. A penser que cette région sert de dépotoir...

Cette critique que nous formulons se veut constructive dans le sens que nous ne voulons pas que dans un avenir plus ou moins rapproché la solution adoptée soit l'abolition de ce moyen de transport pour ce réseau; ce que nous souhaitons vraiment, c'est l'amélioration des conditions de ce transport ferroviaire, surtout à une époque où l'énergie se fait de plus en plus rare et disponible. Avec l'espoir qu'à mon prochain voyage au Saguenay, je puisse être fier de voyager à bord du Via Rail.

Monique Gingras, Sherbooke.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474

Fondé le 1er octobre 1973
Edité et imprimé par:

Le Progrès du Saguenay Limitée

Alma et les environs 668-4506-07 St-Félicien et les environs 679-3832

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4894

Annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur du marketing: Paul BERGERON

Trésorier: Jacques LAROCHE

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Directeur des ventes: Jean TREMBLAY

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Directeur de la distribution: Jean BELAND

Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Chef du pupitre: Richard BANFORD



Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de la Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Reconsidération de la MRC

Mistassini fera de nouvelles pressions

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Le conseil de ville de Mistassini, fera de nouvelles pressions auprès du ministre Jacques Léonard, pour obtenir un délai dans la reconsidération de la question de la municipalité régionale de comté.

Le maire Charles-Edouard Simard a déclaré hier soir à la réunion régulière du conseil, que mercredi prochain à l'assemblée du M.R.C. à St-Prime, il allait refaire ce désir du nouveau conseil d'étudier toutes les implications du M.R.C.

A cette séance, le greffier a fait part de la résolution reçue de l'exécutif du conseil de comté Lac-St-Jean-Ouest, qui maintenait sa décision pour une seule municipalité régionale de comté avec le territoire actuel.

On fait valoir dans cette résolution que la décision de Dolbeau met en doute l'intégrité des maires ruraux du comté, auraient optés pour une seule M.R.C., conservant si possible le territoire actuel. Soulignant que cette nouvelle structure avec les villes

participantes était demandée depuis nombre d'années par les maires ruraux de la province, l'exécutif indique que le conseil de comté était parfaitement renseigné sur les implications de cette loi.

La résolution soutient que les conseils de comté qui existent depuis 125 ans, n'ont pas de leçons à recevoir, ayant toujours bien fonctionné durant ces années et pris leurs responsabilités vis-à-vis la classe rurale.

Les autorités municipales de Mistassini, s'adresseront au ministre de l'Agriculture pour avoir des informations concernant la fermeture du garage du ministère et ce que l'on entend faire pour les employés qui sont à leur emploi.

Le maire devait préciser qu'il n'était pas question de la fermeture du bureau et a dit avoir apprécié les propos du commissaire industriel, M. Gilles Fortin, qui voulait défendre la cause de la fermeture du garage pour conserver ces emplois.

H.L.M.

MM. Jean-Yves Asselin et Urbain Villeneuve, deux usagers des H.L.M., ont été acceptés pour faire partie du conseil d'administration, dont le nombre passe de 5 à 7. Les 3 membres déjà nommés sont MM. Albert Allard, Jean-Paul Pagé et Gilles Boivin. Le ministre des Affaires sociales doit nommer les deux noms qui compléteront le conseil d'administration.

Subventions

Le ministre des affaires municipales a fait parvenir un chèque de \$69.494.40 sur le règlement 219 de travaux d'aqueduc et d'égoût en 1976. Cette tranche est la 4ième d'une série de 10. Le ministre Léonard envoyait également un chèque de \$18.490.00 comme aide gouvernementale dans le cadre de la réforme fiscale.

Une demande sera adressée à Dolbeau TV, pour améliorer le rendement de la diffusion des délibérations du conseil municipal dans les foyers de Mistassini.

Une demande sera adressée à Dolbeau TV, pour améliorer le rendement de la diffusion des délibérations du conseil municipal dans les foyers de Mistassini.

Ville de La Baie

Le conseil passe à l'action dans le dossier de la MRC

par Gilles Lalancette

VILLE DE LA BAIE — Les membres du conseil de Ville de La Baie ont décidé de passer véritablement à l'action dans le dossier de la municipalité régionale de comté, qu'ils espèrent constituer avec les cinq municipalités rurales environnantes.

Ainsi, ils ont adopté une résolution proposée par le conseiller Michel Bergeron afin de convier, dans les plus brefs délais, les élus de ces municipalités rurales à une rencontre pour tenter, essentiellement, de "vendre leur idée" aux représentants de Ferland-Boileau, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Eternité, Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay. Seul le conseiller Geroges Lafond a voté contre cette résolution.

Par ailleurs, il semble que les élus de ville de La Baie ne veulent rien savoir de la présence des commissions

scolaires dans le processus enclenché hier soir.

Une suggestion en ce sens du conseiller Georges Lafond a vite été écartée par la majorité des conseillers, et plus particulièrement par le maire Claude Richard. Il a même déclaré: "Les commissions scolaires n'ont pas d'affaire à s'immiscer dans les affaires qui ne sont pas de leur compétence. Même la loi 125 ne les place pas dans le décor. Ça règle donc la question."

La démarche envisagée hier soir est un peu tardive. Plusieurs conseillers l'ont avouée. Toutefois, pour le conseiller Michel Bergeron, il faut tout mettre en oeuvre pour mener à bien cette idée de MRC plus petite. "Nous devons rencontrer les élus de ces municipalités rurales. C'est nous qui avons lancé l'idée. Prenons les moyens pour la vendre. S'ils ne veulent rien savoir, on enterrera l'affaire, et on s'en ira d'un

autre côté", a déclaré le promoteur de la résolution.

Pour sa part, le conseiller Gérard-Raymond Morin qui a appuyé la résolution de son collègue Bergeron a reconnu que la démarche sera probablement laborieuse puisqu'il a de bonnes raisons de croire qu'il y aura des difficultés au niveau du gouvernement. "Même si notre démarche est tardive, il faut prendre les moyens pour avancer", a dit M. Morin.

Le processus est donc enclenché, mais il faudra convenir d'une date où tout le monde pourra se rencontrer pour essayer de vider la question.

Cependant, les élus de Ville de La Baie auront demain une bonne idée sur la façon de voir des ruraux sur le sujet, car, ce soir, ils se réunissent à Rivière-Eternité justement pour discuter de ce dossier de municipalités régionales de comté.

Conseil municipal d'Alma

Nouveaux présidents pour quatre comités

ALMA (BM) — Quatre des six comités du conseil municipal d'Alma, ceux des finances, des travaux publics, de la police et de l'urbanisme, se retrouvent avec de nouveaux présidents tandis que les deux autres, les comités des loisirs et des affaires humaines, conservent les présidents qu'ils ont depuis novembre 1979.

Tel est l'essentiel du remaniement fait par le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, après un peu plus d'un an de fonctionnement des

comités municipaux formés quelque temps après l'élection du 4 novembre 1979 à l'issue desquels six nouvelles figures faisaient leur apparition à la table du conseil. Le maire a rendu publics les résultats de ce remaniement, hier soir à l'occasion d'une assemblée régulière du conseil.

Deux changements notables à signaler dans ce remaniement: le maire, après environ dix ans à la présidence du comité des finances, quitte son poste pour céder sa place au

conseiller Maurice Tremblay qui lui, après cinq ans comme président du comité d'urbanisme, est remplacé par Paul Morin.

Aux travaux publics, le conseiller Jules Gaudreault remplace Paul Morin tandis qu'au comité de police, Robert Boivin succède à Gérard Couture. Les conseillers Nicol Tremblay et Jean Angers, pour leur part, conservent respectivement la présidence des comités des loisirs et des affaires humaines. M. Robert

Tremblay, enfin, reste membre du comité des travaux publics, fait son apparition sur celui des loisirs et perd la présidence du comité de la qualité de la vie qui a été fusionné avec celui des travaux publics.

D'autre part, le maire a refusé, hier, de commenter la réunion de travail effectuée par le conseil en fin de semaine dernière, au Lac-Bouchette. Il le fera toutefois un peu plus tard cette semaine au cours d'une conférence de presse.

Inaction du gouvernement

Cinq opticiens de la région télégraphient à Lévesque

CHICOUTIMI — Cinq opticiens de la région du Saguenay, Jean Lambert, Alain Maltais, Jacques Saint-Laurent, André Lavoie et Yvon Gélinas, viennent d'envoyer un télégramme au premier ministre René Lévesque, où ils dénoncent l'inaction de son gouvernement devant une situation qui se prolonge depuis huit mois et qui menace les opticiens

dans l'exercice de leur profession.

"Nous trouvons inqualifiable la position de votre gouvernement, qui mise au fait que les optométristes refusent d'émettre les ordonnances, ne trouve pas le moyen de corriger une situation qui dure depuis maintenant huit mois et qui touche particulièrement les opticiens de notre

région", signale le télégramme émis le 15 janvier dernier.

La missive expédiée au premier ministre poursuit en signalant que l'attitude des optométristes a forcé Jean Maltais à fermer les portes d'un bureau qu'il maintenait à Alma et ce à "la grande satisfaction des optométristes de cette région".

Stationnement centre-ville

Le maire tranche un long débat

CHICOUTIMI — Il a fallu au conseil de Chicoutimi plus de quatre heures de débats, hier, dont environ deux heures et demie de monologue de la part du maire Henri Girard, pour confirmer le principe du stationnement payant au centre-ville et y appliquer une nouvelle tarification.

Le conseil a donné un vote partagé de trois voix contre trois sur la question, et le maire a dû trancher le débat.

En prenant cette décision, le conseil a accepté de laisser la voie libre au comité de stationnement pour que celui-ci poursuive son travail en vue de trouver éventuellement d'autres façons d'augmenter les revenus de la ville que la taxation directe des usagers du stationnement. Le groupe a cependant refusé de suspendre sa décision en attendant que le comité du stationnement ait complété son rapport, comme le sollicitait son président, le conseiller Claude Gaudreault.

Suivant la nouvelle tarification, le coût de la première heure de stationnement sur les autogares a été établi à \$0.25. Les heures subséquentes coûteront \$0.20.

Les amendes pour les infractions aux parcomètres passent à \$5, et le tarif horaire de ces parcomètres a été établi à \$0.25.

On estime que cette politique apportera à la ville un revenu supplémentaire supérieur à \$250.000 annuellement. Les opposants du stationnement payant mettent néanmoins ce chiffre sérieusement en doute, le qualifiant parfois de "baloune" en insistant sur le caractère hypothétique des calculs sur lequel on l'a fondé.

Le Centre des affaires Racine, principal promoteur de la politique de gratuité du stationnement, était à la fois furieux et déçu de la décision du conseil.

Son président, M. Robert Côté, a accusé des fonctionnaires de la ville d'avoir cherché à trouver les moyens de ne pas appliquer la politique de gratuité, au lieu de s'attarder à réaliser la volonté initiale du conseil, qui allait dans ce sens.

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise



**Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise**

Pour une entrevue, contactez notre représentant:

MERCREDI, LE 21 JANVIER 1981

MME DIANE DERY
sera au

COMMISSARIAT INDUSTRIEL DE LA BAIE
1262, 6ième Avenue,
VILLE DE LA BAIE, (Québec)
(544-7200)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



**BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT**

475, des Champs-Élysées, Chicoutimi, P.Q.
(545-1580)

VENTE ANNUELLE D'INVENTAIRE

**RABAIS DE 140 \$
MATELAS**

Ensemble de matelas et sommier-caisse "Kiropédic" de "Suprême". Construction Extra Form. Garantie 20 ans. Grandeur 54".

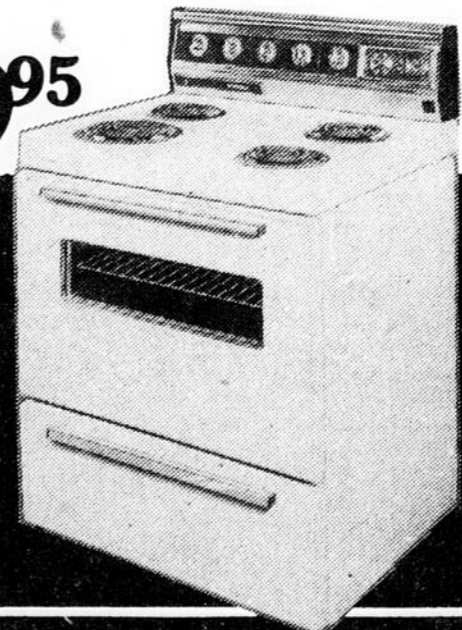


**SPÉCIAL!
\$299⁹⁵**

CUISINIÈRE 24"

De luxe, "Dambly". Couleur amande.

**SPÉCIAL!
\$339⁹⁵**



**gagnon
FRÈRES
MEUBLES**

660, RUE SACRE-COEUR, ALMA
Tél.: 662-3459



- STÉRÉO**
"PANASONIC" SPÉCIAL! **529⁹⁵**
- T.V. "PANASONIC"**
Couleur - 12" SPÉCIAL! **479⁹⁵**
- MOBILIER DE SALON
JUSQU'À** **50%**
- BALAYEUSE "HOOVER"**
SPÉCIAL! **84⁸⁸**
- LAVEUSE ET SÈCHEUSE**
Roy - Quantité 1 SPÉCIAL! **\$769**



TÉLÉVISEUR-COULEUR "PANASONIC"



PC-2010
Avec l'autorégulation de la couleur, ce téléviseur de 20" offre une image d'un réalisme sans commune mesure. Système "Couleur-Pilote". Châssis 100% transistorisé et circuits intégrés. Lampe-cran en ligne et dispositif "Quick-On" offrant image et son en quelques secondes. Auto-synchronisateur "Panalock". Réglage de luminosité pour mieux faire ressortir les contrastes. Indicateur de canal couleur. Connecteur pour antenne collective ou câble. Attirant coffret fin grainé noyer.
Service et main-d'oeuvre 48 mois, inclus.

Rég.: \$699
**SPECIAL!
599⁹⁵**

fourre-tout



marcel rivard

Congrès régional

Les nombreuses sections locales de la Croix-Rouge se préparent fébrilement en vue de leur neuvième congrès régional qui se déroulera samedi de la semaine prochaine à l'école polyvalente de La Baie.

En plus des divers ateliers sur la sécurité aquatique, le service de la santé, la campagne financière et le service du sang, il y a au programme de la journée une visite de la nouvelle aluminerie d'Alcan.

Au banquet de clôture, les congressistes pourront entendre, au motel Mont-Mars, comme conférencier, le président provincial Jacques Laverdière.

Téléphones obscènes

Vous recevez des appels téléphoniques obscènes? Faites alors comme la jeune fille dont Dimanche-Matin, dans sa livraison de fin de semaine, raconte l'histoire.

Fatiguée que ce genre de téléphones anonymes se répètent régulièrement, elle s'est achetée un sifflet et elle a attendu son premier client...

"Quand le type m'a rappelée, raconte-t-elle, j'étais prête. J'ai attendu qu'il commence son numéro, puis j'ai soufflé de toutes mes forces dans le sifflet. Silence de mort! Depuis, je n'ai plus jamais reçu d'appels."

On ne sait pas si le type a eu le tympan perforé, mais la jeune fille lui a sans doute coupé le sifflet et cloué le bec...



Claude Ryan vient aussi

Bon, au cours des prochaines semaines, beaucoup d'hommes politiques visiteront le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans ce qu'on pourrait appeler un avant-gout de la prochaine campagne électorale provinciale: le premier ministre René Lévesque, les ministres Bernard Landry et Marcel Léger, le nouveau chef unioniste Roch LaSalle, de même que l'ancien premier ministre libéral Robert Bourassa.

Maintenant, c'est au tour du chef libéral Claude Ryan à annoncer une petite visite régionale; il doit, en effet, participer à un rassemblement régional prévu pour le 14 février.

Ed Schreyer au carnaval

Décidément, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi fait, cette année, les choses en grand!

Après avoir décroché la participation, lors de la cérémonie d'inauguration du carnaval au soir du 11 février, du premier ministre québécois René Lévesque, les organisateurs viennent de se voir assurer la visite, le 13 février, du gouverneur général Ed Schreyer et de son épouse.

Le même jour, le représentant de la Reine sera reçu par les autorités de la Base militaire de Bagotville.

Subvention au village

Le Village de sécurité routière de Chicoutimi vient de recevoir un chèque de \$25,000 du ministère fédéral des Transports.

Cette subvention fait suite à un engagement en ce sens du ministre Jean-Luc Pépin lors de l'inauguration des installations de cette originalité bien saguenéenne au domaine de la sécurité routière.



Hausse des ventes chez Mazda

Selon un communiqué de la compagnie Mazda Canada, les concessionnaires québécois ont réalisé des ventes représentant 38 pour cent du chiffre canadien. Seulement au Québec, la compagnie a enregistré en trois ans une hausse impressionnante de 589 pour cent!

Il ne faut donc pas se surprendre que Toshio Wakiya, président de Mazda Canada, ait reçu dernièrement, à Montréal, les concessionnaires québécois, dont Paul Hayes, d'Automobiles Chicoutimi, pour leur transmettre ses félicitations.

Le plus vieux carnaval

C'est samedi que sera inauguré, pour une période de quatre semaines entières, le plus vieux carnaval de la région, celui du restaurant 4 Chemins, de Jonquières, qui en sera à sa 24ième édition.

Une foule d'activités les plus diverses sont au programme: beaucoup de soirées dansantes et western, des activités sportives, une reine, etc...



Lamontagne en difficulté

Si on se fie à l'analyse que fait, dans l'édition d'hier du Devoir, le journaliste Rodolphe Morissette à propos de la dernière campagne de recrutement et de financement du Parti libéral du Québec, le député Robert Lamontagne est en difficulté dans sa circonscription de Roberval.

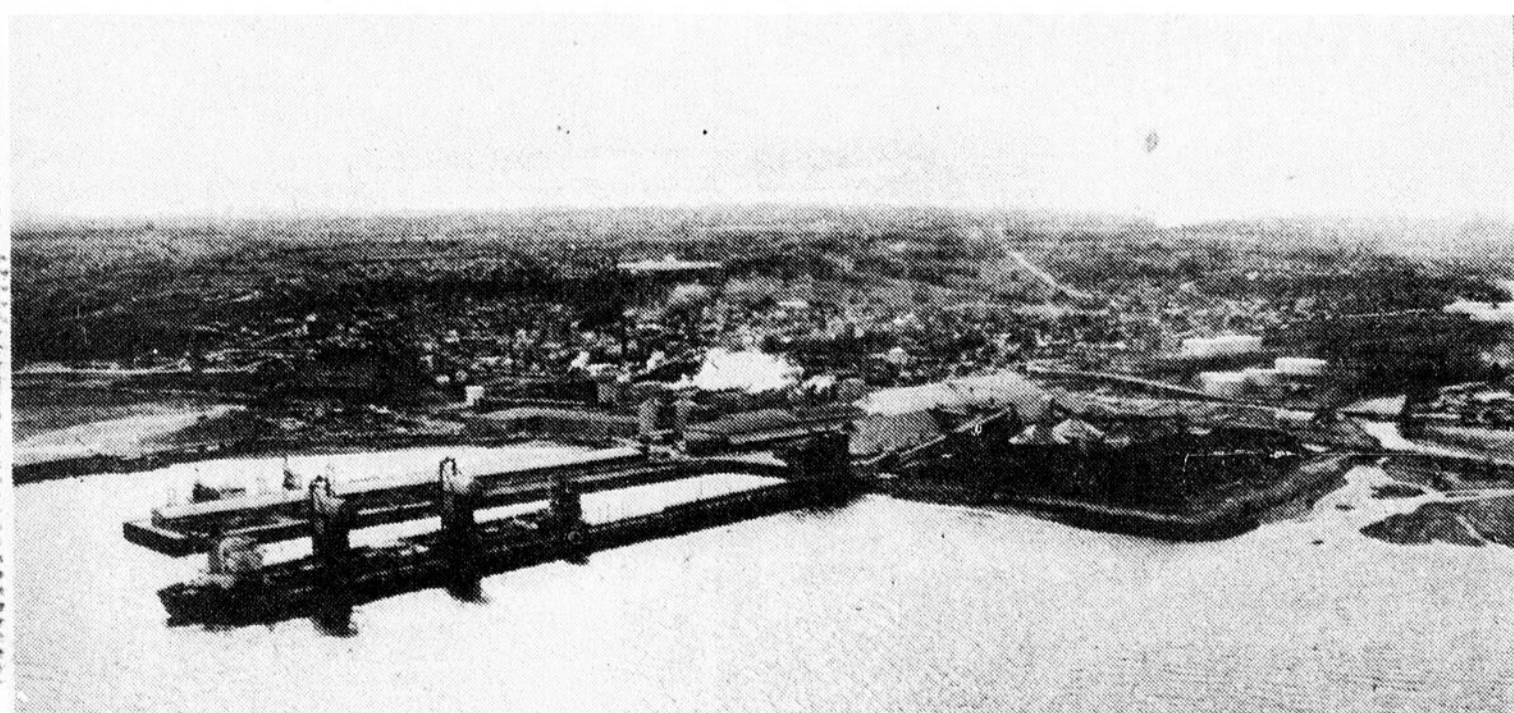
Parce que dans Roberval, on a connu une baisse, de l'ordre de 376, du nombre de membres du PLQ et parce qu'on a récolté environ \$4,000 de moins que l'an dernier. Ceci ajouté à la défaite par près de 400 voix des tenants du non lors du dernier référendum...

C'est évidemment tout le contraire de ce qui s'est passé dans deux autres circonscriptions de la région, soit Jonquières et Lac-Saint-Jean où on a augmenté, par rapport à l'an dernier, les sommes d'argent recueillies: respectivement \$15,000 et \$7,000.

Président du CRSSS

Michel Lemay vient d'être élu à la présidence du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il terminera le mandat de Gilles Lalonde, qui vient de quitter la région. Michel Lemay siège au sein du conseil d'administration du CRSSS depuis le mois de novembre 1979 et il occupe le poste de directeur des services au Centre des services sociaux (CSS) de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.



Grosses activités portuaires d'Alcan à La Baie

L'année 1980 en aura été une excellente pour les installations portuaires de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan à Ville de La Baie puisqu'avec les 272 navires qui y ont accosté, on a enregistré à ce chapitre une augmentation substantielle par rapport à l'année 1979 alors que 181 navires avaient été accueillis à ce port de mer.

De plus, le tonnage des marchandises manipulées aux quais Duncan et Powell, ont augmenté pour atteindre 4,668,459 tonnes métriques, comparativement à 2,787,216 tonnes métriques en 1979.

D'autre part, les importations ont totalisé 4,317,838 tonnes métriques en 1980, la principale augmentation dans ce secteur se situant au niveau des livraisons de bauxite: quant aux exportations, elles sont passées de 215,231 tonnes métriques en 1979 à 350,621 en 1980. Enfin, les exportations d'aluminium sont passées de 28,741 à 57,746 tonnes métriques pour les deux mêmes années.

Il faut dire qu'en 1979, l'activité d'Alcan dans la région avait été perturbée durant de longs mois par une grève de ses employés.

horaire

(3) CJBR-TV (6-10) CJPM-TV (8) Radio-Québec (11) CFCF-TV (5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (4-12) CKRS-TV

Table of TV and radio programs with times and channel numbers. Includes sections for 10h00, 11h00, 12h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00, 18h00, 19h00, 20h00, 21h00, 22h00, 23h00, and 24h00.

Advertisement for télésag with text: 'AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE' and 'J'ai décidé! Je m'abonne'.

arts et spectacles

Comment résister aux charmes d'une télévision omniprésente

Cré vieille télévision! Toujours on y revient! C'est comme la boisson! Le matin, le mal de tête mais une fois la santé revenue, ça recommence. La télévision, c'est pareil, surnois, trompeur. Vous avez beau jouer à l'indifférent, vous croirez un Goldorak de la génération Montclair, faire semblant qu'elle n'est pas là ou encore vous broser les dents à l'Ajax pour séduire toutes les filles de la rue, celle qui a le dernier mot, c'est la télévision. Elle est là qui vous regarde de son oeil noir, éteint et vous entendez comme une douce mélodie qui vous fait frissonner. "Allume, allume-moi" qu'elle dit. Ah comment résister à l'hérotisme d'une télévision éteinte... Impossible!

Radio-Québec

C'est en droite ligne maintenant. Nous n'habitons plus un autre pays maintenant. Nous sommes à la même heure que le reste du Québec. Parce qu'avant, c'était comme si nous n'étions pas sur le même bateau-horaire. Toujours en retard madame Simard pis monsieur Ménard qui porte toujours son casque de renard! Une semaine en arrière. Le voyage dans le temps. Mais là, nous sommes à l'heure!

Tout ça pour dire que le vendredi, depuis un certain bout de temps, Radio-Québec présente une rétrospective des films de Gérard Philippe. Très bien! Magnifique! Cette semaine, c'était la vie de Modigliani. Ça fait bien dix fois que je vois le film mais on y prend plaisir encore. Le témoignage de Maria Casarès en début de projection est plate comme une galette mais le film, c'est autre chose. Le hic! C'est que depuis que nous sommes en direct, ça va mal. Ma télévision a des vertiges! Ça tourne de bord! Dans les films en particulier! Tout décroche, tout part! Ne reste que les larges bandes verticales soupoudrées d'un son strident, agaçant, enrageant à vous faire mordre les pneus de l'auto de votre voisin.



Gilles Pelletier et Janine Sutto dans une scène intimiste et humaine. Une excellente interprétation de la part de ces deux comédiens.

C'est presque pas possible d'écouter un film dans ces conditions. Paraît que ça va se corriger bientôt.

Plusieurs tombent...

Documentaire de Guy Simoneau en soirée, samedi soir. Intéressant documentaire sur la prostitution même si on en sort un peu tout croche. Tout semble si beau, si fin, si intéressant dans ce monde de la prostitution. Guy Simoneau n'en montre que le beau côté et curieusement, celui qui effleure le mauvais côté, c'est "Slim" le tatoué, le souteneur.

Guy Simoneau bafouille, hésite, tourne en rond et semble ne pas être capable de trouver les mots qu'il faut. Ça reste un documentaire intéressant même on ne fouille pas, même si on ne vide pas vraiment toute la question.

Nicole Leblanc

Et bien si tous les "Faut voir ça" avait cette dimension, je pense que je recommencerais à voir ça les "Faut voir ça". Nicole Leblanc nous a montré qu'elle était une artiste complète. Elle peut vous faire rire, renifler et rire. Ah, tout n'était pas au poil, huilé dans de l'huile de tournesol mais ce fut une bonne émission. De bons moments? Les chansons qu'interprète Nicole. "Stone" ou encore "Femme". Les présentations dans les coulisses avec les danseuses, du déjà vu. La scène au restaurant avec le garçon, la présentation inverse des stéréotypes masculin et féminin. C'était bien pensé.

Et pour une fois on a joué avec l'image. Ça commence à être le temps qu'on cherche des effets spéciaux, qu'on joue différemment avec cette pognouse d'images qu'est la caméra. A croire qu'on est juste capable d'avancer, de reculer avec ces caméras comme dans un tango usé jusqu'aux genoux.



Nicole Leblanc

En vac:

Excellent jeu que celui de Gilles Pelletier et de Janine Sutto dans "Un bateau pour Lipaia" présentée aux Beaux Dimanches. Un sujet humain, sans artifice, profondément senti et bien rendu.

Une série qui revient à Radio-Québec? "All you need is love". Excellente! Un documentaire exceptionnel et même si c'est une reprise, c'est toujours aussi bon.

Pour bientôt, vendredi prochain. "Le joueur", à Radio-Québec avec Gérard Philippe, Liselotte Pulver et Françoise Rosay d'après le roman de Dostoïevski. C'est à 21h30.

Yvon Paré



La raison et le rêve qui s'affrontent... Naitra alors l'amour.

Arthur Ozolins: né en Allemagne mais une carrière au Canada...

Par James Nelson

(PC) La carrière d'Arthur Ozolins, pianiste de concert, est en plein épanouissement.

Cet artiste letton, né en Allemagne, a commencé des études musicales sérieuses à l'âge de 13 ans au Conservatoire de Toronto. Il vient d'achever une troisième tournée de concerts au cours desquels il a interprété un concerto canadien rarement entendu, et il part bientôt effectuer une autre tournée en Union Soviétique.

Ozolins, un homme petit et mince, âgé de 34 ans, a joué avec l'orchestre du Centre national des Arts à Ottawa, durant une des répétitions ouvertes au public. Ce genre d'événement gagne en popularité auprès des travailleurs qui y viennent à l'heure du lunch.

L'orchestre sous la direction de Mario Bernardi ou de chefs d'orchestres invités comme Michael Tilson Thomas, Kazuyoshi Akiyama et Franz Allers, donne ces mini-concerts gratuits, qui équivalent à la deuxième partie de leur période régulière de répétition.

L'auditoire est limité au dernier tiers de la salle de concert-laquelle contient 3.000 fauteuils - de manière à ne pas déranger les musiciens pendant ces sessions de travail.

Des pauses fréquentes

Les performances sont souvent interrompues, alors que le chef d'orchestre dit aux musiciens comment il souhaite qu'ils interprètent tel ou tel passage. Et les auditeurs n'ont pas de programme.

Mais pour les gens curieux ou pour les amateurs passionnés de musique, ces répétitions publiques sont un vrai cadeau, car elles donnent un aperçu de la musique à mesure qu'on l'interprète, sans avoir l'aspect formel des concerts proprement dits.

Ozolins est arrivé sur scène de bonne heure, et a pratiqué des accords et des gammes sur le grand piano de concert, avant que les musiciens aient tous pris leurs places. Bernardi, vêtu d'une chemise sport et d'un chandail, est venu discuter un moment la partition avec le pianiste.

Puis le chef d'orchestre s'est avancé vers le podium et a attendu que les musiciens se soient immobilisés, tout en lançant quelques plaisanteries. Puis il a donné le signal et la salle s'est remplie d'une musique qui semblait vaguement familière, sans être vraiment Rachmaninof ou Tchaikowsky, une oeuvre romantique à coup sûr, mais avec des passages calmes et poétiques qui auraient pu être du Chopin ou du Debussy.

C'était en fait le concerto écrit



Arthur Ozolins débutait ses études à 13 ans. A 34 ans, il vient de terminer une tournée de concerts et l'Union soviétique pour bientôt.

en 1944 par Healey Willan, pour piano et orchestre, une des rares oeuvres profanes écrites par ce distingué compositeur torontois spécialiste de la musique d'église. Cette pièce avait été sortie de l'obscurité pour marquer le 100ième anniversaire de la naissance de Willan en 1880.

Ozolins a déclaré, après la répétition, que c'était la troisième fois, cette saison, qu'il jouait ce concerto de Willan avec un orchestre. La première performance avait eu lieu avec l'Orchestre symphonique de Toronto dirigé par Victor Feldbrill, puis avec l'Orchestre de Kitchener-Waterloo dirigé par Rafi Aramian. Le concerto a été enregistré il y a quelques années par l'Orchestre de chambre de Vancouver sous la direction de

John Avison, et on peut se le procurer en s'adressant à la Société Radio-Canada.

Ozolins dit qu'il a eu du plaisir à mettre le concerto de Willan à son répertoire, mais qu'il est très occupé aussi, présentement, à perfectionner deux autres concertos, le troisième de Rachmaninof et le deuxième de Prokofiev, pour sa tournée en Russie le mois prochain.

Bien qu'il en soit à sa quatrième tournée avec l'agence russe Grossconcert, cesera la première fois qu'il jouera dans ce pays avec de grands orchestres. Et cette tournée offre un attrait particulier pour lui parce qu'elle inclut Riga, d'où viennent ses parents, et où il aura de nouveau l'occasion de parler sa langue maternelle.

Quatre semaines pour un mémoire

OTTAWA (CP) — Il ne reste que quatre semaines pour présenter des mémoires au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. "La date d'échéance qui a été fixée au 9 février 1981, ne peut être prolongée autrement, de dire M. Louis Applebaum, président du comité, nous risquons de ne pas respecter d'autres délais en vue de la présentation du Livre blanc sur la politique culturelle que l'on prévoit publier au printemps 1982".

Le comité, mis sur pied par le gouvernement fédéral, a été chargé d'examiner les politiques et programmes actuels du gouvernement fédéral en matière de culture. A cette fin, il tiendra des audiences publiques à compter du mois de mars 1981.

Ces audiences se tiendront un peu partout à travers le Canada. Pour ce qui est du Québec, les audiences auront lieu à Montréal du 23 au 26 mars 1981. L'horaire et le lieu des audiences seront annoncés à une date ultérieure.

rendez-vous

Alma

Club Mari-Lou — Souper le mercredi 28 janvier, à 18h30, à l'Auberge des Gouverneurs d'Alma, entrée du côté du boul. des Cascades.

Chicoutimi

Femmes chrétiennes, paroisse Saint-Isidore — Souper ce soir, à 18h00. Inf.: 549-2361 ou 549-0475, pour réservation.

Caisse populaire de Saint-Honoré — Assemblée générale des membres, le mercredi 28 janvier, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Club de photo Chicoutimi — Demain soir, à 17h30, au Centre socioculturel, Chicoutimi. Les produits CANON par le représentant de la compagnie.

Jonquière

Ligue des citoyennes — Reprend ses activités demain soir, à 20h00, salle Horizon, Jonquière. Conférencier: M. Ghislain Girard. Sujet: Don des yeux. Inf.: 547-4009 ou 547-0256.

Age d'or Saint-Laurent — Soirée dansante avec orchestre samedi soir, à 20h30.

Club Châtelaine — Souper demain soir, à 17h15, Hôtel Bailargeon.

Afés Saint-Jacques d'Arvida — Assemblée demain soir, sous-sol de l'église, souper à 18h00 suivi de l'assemblée.

La Baie

Equipe de l'amitié du Foyer de Bagotville — Assemblée

demain soir, à 20h00.

Club d'échecs — Le mardi soir, à 19h00, et le dimanche, à 13h00, Maison de la culture de La Baie, 240, Saint-Marc, Bagotville, local 3. Inf.: Carol Dallaire, 544-3736.

LES CINÉMAS FRANCE FILM	
L'ENFER DES ZOMBIES	centre capitol
LE GANG DES FRÈRES James	bellevue
CETTE MALICIEUSE MARTINE	royaume 1
LA BANQUIÈRE	saguenay
LOUIS DE FUNES LA VARE	cartier
	élysée
	royaume 2
	royaume 3



Aurons-nous notre place dans le monde de demain?

Combien d'adultes vivent encore dans l'attente, dans le rêve... espérant la chance de s'épanouir un jour. Mais nous, au Bishop's College School, vivons intensément le moment présent! C'est dans la réalité que nous préparons nos jeunes à prendre résolument leur place dans un monde nouveau.

Bishop's College School est un internat indépendant pour filles et garçons. On y dispense un programme d'études équilibré, de la 7^e à la 12^e année. Et comme nous limitons le nombre d'élèves par classe, chacun reçoit une attention personnelle. Résultat: une participation active de la part de tous.

Notre institution est reconnue pour le nombre élevé de ses finissants admis à

l'université de leur choix. Autre avantage: pendant tout leur séjour à l'école, les étudiants suivent un cours de français obligatoire.

Au Bishop's College School, on ne reçoit pas l'éducation uniquement en classe. Chez nous, l'éducation est une façon de vivre, en classe comme en dehors... depuis les sports obligatoires (soccer, football, hockey, ski, athlétisme, rugby) jusqu'aux activités parascolaires (chorale, art dramatique, excursions, corps de cadets). Vous relevez constamment des défis, vous vous formez déjà à prendre la place qui vous revient dans la société.

En somme, nous voyons à ce que chaque finissant parte confiant, vers un monde qui a besoin de lui!

A Lennoxville, sur un campus de 450 acres, vous n'êtes qu'à 90 minutes en voiture de Montréal. Pour renseignements, écrivez au Bureau des inscriptions, Bishop's College School, Lennoxville (Québec) J1M 1Z8. Tél.: 819-562-7683. Venez nous voir!



Bishop's College School
Lennoxville, Québec

retour des otages



BONNES NOUVELLES — Carls Jones, âgée de 18 ans et sa sœur Kathy, âgée de 15 ans en compagnie de leur cousin Fonda Caldwell étaient fort heureuses d'apprendre hier que leur père et oncle Charles Jones serait bientôt de retour à la maison.

A la télé

Otages américains examinés à Téhéran

WASHINGTON (AFP) — Un film montrant les otages américains en train d'être examinés par des médecins algériens à Téhéran a été retransmis par satellite lundi, dans la matinée, par la chaîne de télévision américaine A.B.C.

Le premier otage montré à la télévision, le torse nu, allongé sur un lit d'examen pendant que s'affairaient autour de lui les médecins algériens et des infirmières iraniennes la tête recou-

verte du tchador, a été identifié comme Steven Kirtley, 22 ans, un garde de l'ambassade des Etats-Unis.

On a également pu voir dans cet examen médical un autre otage, Mme Elisabeth Swift, 40 ans, l'une des deux femmes se trouvant parmi les 52 otages.

Ce film avait été tourné par la télévision iranienne quelques heures avant sa retransmission pendant quelques minutes par la télévision américaine.



TEST MEDICAL — Charles Jones, alité dans un hôpital iranien, a été hier l'une des premières images qu'a retransmises hier le réseau NBC lors de son reportage sur les détenus.

(Photolaser AP)

Nouveaux problèmes pour Ronald Reagan

WASHINGTON (AFP) — L'affaire des otages américains de Téhéran a contribué à la défaite électorale du président Carter, favorisé le déclenchement du conflit irano-irakien, et son dénouement risque de provoquer de nouveaux problèmes pour M. Ronald Reagan.

Le nouveau président va devoir fixer l'attitude future des Etats-Unis à l'égard de l'Irak, dans le contexte explosif du Proche-Orient et sous le signe de la rivalité américano-soviétique.

L'affaire des otages a suscité, avant même l'intervention soviétique en Afghanistan, un réveil militaire des Etats-Unis. C'est elle qui, dès novembre 1979, avait déterminé l'envoi dans la région du Golfe de navires de guerre, embryon de la puissante force navale américaine stationnée, depuis, dans les eaux de l'Asie du Sud-Ouest.

Cette force vise essentiellement aujourd'hui à dissuader l'URSS, après son entrée en Afghanistan, d'étendre son "expansion" vers le pétrole et les mers chaudes.

Ainsi apparaît une communauté d'intérêts entre Washington et Téhéran, dans la perspective d'une normalisation des relations après la libération des otages. Mais cette normalisation comporte le risque d'offenser au moins une partie du monde arabe et notamment la

Jordanie, qui appuie l'Irak dans sa guerre avec l'Iran, et dont la coopération est indispensable à Washington pour un éventuel règlement palestinien.

Positions difficiles
On peut d'ailleurs dire que les Etats-Unis ont pris à l'avance des positions sur lesquelles il sera difficile à M. Reagan de revenir, puisque le gouvernement Carter n'a pas hésité à qualifier officiellement l'Irak d'agresseur.

De plus, les Etats-Unis sont en principe tenus de restituer, au titre des avoirs iraniens, du matériel militaire (munitions et pièces de rechange principalement), payé \$550 millions par le Chah. Sur ce point également, le président Carter s'est publiquement engagé.

Si le "gel" de ces fournitures militaires avait contribué à affaiblir l'Irak face à l'Iran, leur restitution ne pourra qu'accroître le paradoxe d'une "alliance objective" américano-iranienne.

En janvier 1980, le président Carter déclarait qu'une menace sur la région du Golfe toucherait les "intérêts vitaux" des Etats-Unis. Son successeur républicain Ronald Reagan ne démentira sûrement pas cette doctrine. Or, elle implique pour les Etats-Unis que l'Iran islamique, à défaut d'être un ami, soit au moins en mesure de résister à "l'expansionnisme soviétique".

Dans une allocution télévisée

Jimmy Carter annonce la conclusion de l'accord sur la libération des otages

WASHINGTON (AP) — Voici le texte intégral de l'allocution prononcée lundi par le président Carter annonçant la conclusion de l'accord sur la libération des otages:

"Je sais que vous avez été tout le temps avec moi et je l'apprécie beaucoup. Nous sommes maintenant parvenus avec l'Iran à un accord qui, je le crois, aboutira à la libération de nos otages américains. Les derniers documents ont maintenant été signés à Alger après la signature à Téhéran des documents qui contiennent cet accord.

"Nous avons encore quelques documents à signer avant que l'argent soit effectivement transféré et les otages libérés.

"L'essence de l'accord est qu'après la libération de nos otages nous allons débloquer et transférer aux Iraniens la majeure partie des avoirs qui avaient été bloqués par moi lorsque les Iraniens se sont emparés de notre ambassade et ont pris nos otages.

"Nous sommes également parvenus à un accord total sur les procédures d'arbitrage entre nous-mêmes et l'Iran avec l'aide des Algériens, arbitrage qui résoudra le contentieux existant entre des personnes résidant dans notre pays et l'Iran, et vice-versa.

"Je veux tout particulièrement remercier publiquement, comme je l'ai déjà fait en privé, les Algériens et leur président, leur ministre des Affaires étrangères, et les trois membres de l'équipe de négociation qui ont fait un si beau travail, et un arbitrage juste et équitable entre nous-mêmes et les responsables iraniens.

"Nous ne savons pas encore quelle sera la rapidité d'exécution de cette procédure. Nous sommes prêts à agir le plus vite possible. Tous les préparatifs ont été achevés en attendant la signature des derniers documents.

"J'aurai davantage à vous dire lorsque nos otages américains seront effectivement libérés. Entretiens, M. Jody Powell suivra de près la situation, travaillant avec le secrétaire d'état, le secrétaire au trésor, mon conseiller juridique M. Lloyd Cutler. Je m'entretiens fréquemment avec M. Warren Christopher à Alger et M. Jody Powell vous tiendra informés des événements.

"Merci beaucoup."
Question: "Comment vous sentez-vous, M. le président, du fait d'avoir réglé cette affaire avant de partir?"

Réponse: "Je vais attendre que les otages soient libérés, alors j'aurai une autre déclaration à faire".



ALLUCUTION — Le président Jimmy Carter, quelques instants avant de livrer son allocution devant les journalistes et reporters.

(Photolaser AP)

Christopher à Benyahia

L'Algérie remercié d'avoir joué avec impartialité le rôle d'intermédiaire

ALGER (AP) — Le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Warren Christopher, qui a signé lundi matin l'accord sur la libération des otages, a fait la déclaration suivante en s'adressant à M. Mohamed Benyahia, le ministre algérien des Affaires étrangères:

"Je saisis cette occasion pour remercier, au nom du président Carter et de l'ensemble du peuple américain, votre gouvernement ainsi que vous-même tout particulièrement pour avoir pris en charge le rôle difficile d'intermédiaire que vous avez joué (entre les Etats-Unis et l'Iran).

"Vous et vos collègues à Téhéran ont assumé cette lourde responsabilité avec une grande impartialité, une grande discrétion et une grande habileté.

"Le peuple américain se souviendra toujours de cette contribution à la cause humanitaire, de la part du peuple algérien et de ses dirigeants. Nous avons beaucoup à faire au cours de la journée. Cette signature est en quelque sorte le début du processus d'exécution (des termes de l'accord), un processus qui impli-

quera des actions sur trois continents; aussi je ne veux pas trop en dire à l'heure actuelle. Je veux seulement vous exprimer, monsieur le ministre, et vous demander de transmettre à votre président et à votre peuple, la considération permanente du peuple américain."

Comme on lui demandait quand seraient libérés les otages, M. Christopher a déclaré: "Je ne sais pas".

Les trois documents signés sont composés l'un de trois pages, le deuxième de sept pages, et le troisième d'une dizaine.

M. Christopher a parlé de "paraphe" des documents. Les journalistes l'ont vu mettre sa pleine signature sur les trois documents, et on ignorait sur le moment s'il avait utilisé le terme de paraphe pour montrer qu'il s'agissait d'une pré-signature ou de la signature définitive.

Lors de la cérémonie de signature, MM. Christopher et Benyahia étaient assis à une longue table, entourés de leurs adjoints. "C'est un bien beau jour", a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint.



SIGNATURE — Sous la surveillance du ministre algérien des Affaires étrangères, Ben Yahia, (à droite) le secrétaire du département d'Etat Warren Christopher signe le document établissant l'accord intervenu entre l'Iran et les Etats-Unis concernant la libération des 52 otages américains.

(Photolaser AP)

Immédiatement après leur libération

Pour des raisons médicales, les otages ne seront pas ramenés aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Pour des raisons strictement médicales, les 52 otages américains ne seront pas ramenés immédiatement aux Etats-Unis après leur libération et devront subir une période de "décompression" à l'hôpital militaire américain de Wiesbaden, en R.F.a., a précisé à nouveau lundi le département d'état.

"Des otages libérés précédemment nous ont dit qu'ils avaient eu besoin d'une période de quelques jours pour se ressaisir, réaliser qu'ils étaient libres, que leur libération n'était pas un rêve", a indiqué un fonctionnaire du département d'état.

Une équipe de médecins et de psychiatres américains va être chargée de diagnostiquer chez les otages d'éventuels troubles psychiques que plus de 14 mois de captivité ont pu provoquer.

Selon le département d'état, les 52 otages, 50 hommes et

2 femmes âgés de 20 à 64 ans, resteront à Wiesbaden de cinq à

sept jours avant de regagner les Etats-Unis.

Certains pourraient même être hospitalisés à Wiesbaden plus longtemps, si leur état l'exige.

Le département d'état a demandé aux familles des otages de ne pas venir à Wiesbaden pour éviter des chocs émotionnels trop violents. Les autorités américaines ont en outre pris des mesures pour que la presse ne puisse pas entrer en contact immédiatement avec les otages.

Seuls des fonctionnaires du département d'état, y compris l'ancien secrétaire d'état Cyrus Vance, et des membres de la C.i.a. pourront approcher les otages à leur arrivée en Allemagne.

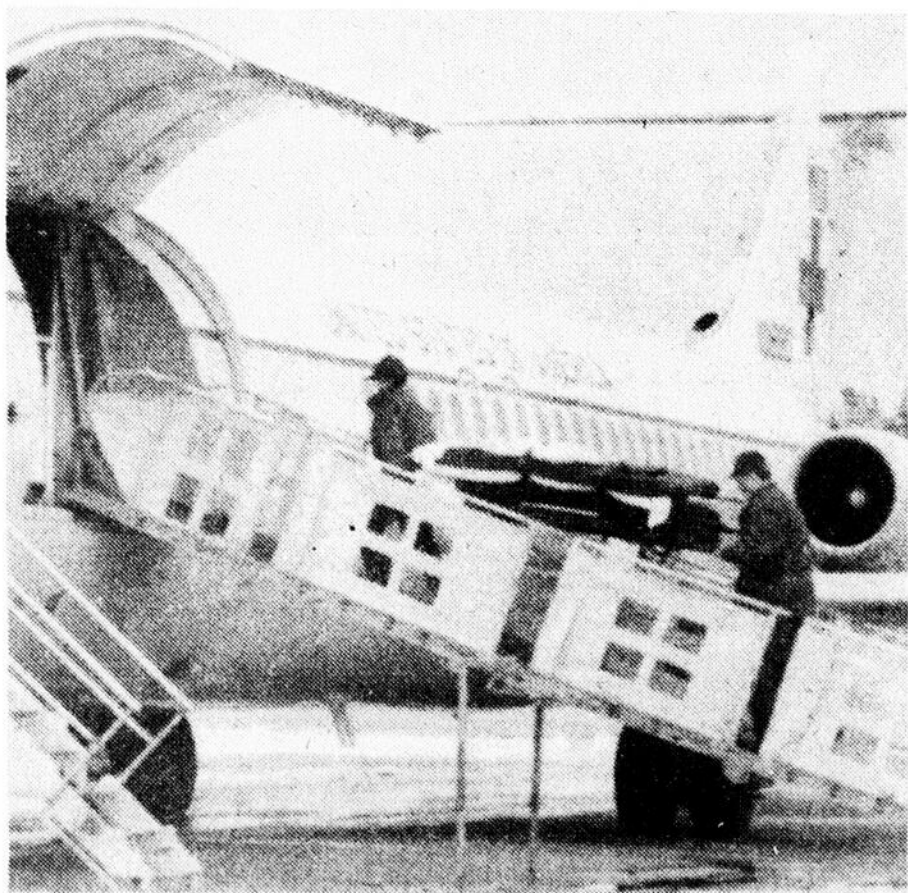
Le président Carter, qui doit assister mardi à Washington aux cérémonies marquant la prise de fonctions du président Reagan, espère toujours pouvoir faire un aller-retour éclair en Allemagne

pour accueillir les otages.

Le weekend prochain
Les otages, qui ont été coupés du monde pendant 443 jours, auront la possibilité de s'informer sur les grands événements qui ont marqué la période de leur captivité grâce à des films de télévision spécialement préparés pour eux.

Le retour aux Etats-Unis des otages dont l'état de santé le permettra est prévu en principe pour le week-end prochain. Ils seront alors réunis avec leur famille dans un endroit tenu secret qui ne sera pas Washington, indiquait-on au département d'état.

Ce n'est qu'après plusieurs jours passés en famille que les otages arriveront à la base militaire d'Andrews, dans la banlieue de Washington, où une cérémonie officielle sera organisée en leur honneur.



PREPARATIF — Deux soldats américains de la base militaire de Francfort transportent des civières à l'intérieur du DC-9 qui transportera vraisemblablement les otages détenus en Iran.

(Photolaser AP)

retour des otages

Au terme de l'accord

Les avoirs iraniens fixés entre \$8 et \$9 milliards

WASHINGTON (AFP) — L'accord intervenu entre les Etats-Unis et l'Iran fixe entre \$8 et \$9 milliards le montant des avoirs iraniens qui ont été gelés aux Etats-Unis en novembre 1979, a indiqué lundi un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat.

Du côté iranien, on avait précédemment affirmé que ces avoirs totalisaient \$14 milliards, ce qui avait été contesté du côté américain.

Les estimations américaines avaient fait état d'un montant de \$9,5 milliards.

Selon la même source, l'accord prévoit que \$5,2 milliards de ces avoirs bloqués vont être remis à l'Iran. Cette remise doit s'effectuer comme suit: — Le gouvernement de Washington transfère \$2,2 milliards à l'Algérie que cette dernière mettra à la disposition de l'Iran dès que

les otages seront libérés.

— Trois milliards de dollars, actuellement gelés dans des filiales de banques américaines en Europe, vont être débloqués et mis à la disposition de l'Iran de la même manière et dans les mêmes conditions.

Selon la même personnalité américaine, un autre milliard de dollars d'avoirs iraniens gelés dans des filiales

de banques américaines en Europe sera déposé dans un compte spécial en Algérie pour régler, au fur et à mesure qu'elles seront déterminées, les dettes de l'Iran à l'endroit des Etats-Unis. Ce compte sera réapprovisionné avec des avoirs iraniens bloqués pour empêcher qu'il ne tombe en dessous de \$500 millions.

L'accord prévoit enfin,

d'après la même source, que \$3 milliards d'avoirs iraniens gelés dans des banques aux Etats-Unis seront transférés progressivement au cours des six prochains mois dans un autre compte en Algérie. Ce compte servira à rembourser les prêts que des banques américaines ont consenti antérieurement à des organismes et institutions dépendant de l'Etat iranien.

en bref

Carter renonce à se rendre en R.F.A.

WASHINGTON (Reuter) — Le président Carter, a renoncé à se rendre lundi, en R.F.A., pour aller accueillir les otages.

En revanche, il a accepté l'invitation du président Reagan, lui proposant de se rendre en Europe, pour aller accueillir les otages, même après la fin de son mandat présidentiel, qui expire à midi mardi, a annoncé la Maison-Blanche.

Prudence de Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le président élu Ronald Reagan, s'est montré très prudent lundi, dans ses premières réactions à une prochaine libération des otages américains d'Iran.

"Ils restent une préoccupation pour nous tous, tant que leur avion n'a pas décollé", a déclaré M. Reagan alors qu'il se rendait à une réunion de travail avec ses conseillers à Washington.

Le futur président a indiqué qu'il gardait une certaine appréhension à commenter l'événement.

M. Reagan a été tenu régulièrement informé de l'évolution de la situation et notamment participé lundi matin à une séance d'information. Il s'était d'autre part entretenu pendant cinq minutes dimanche par téléphone à ce sujet avec le président Jimmy Carter.

Boeing des otages en Turquie

ANKARA (AFP) — Les deux Boeing d'Air Algérie, chargés du transport des otages, se trouvaient à 19h00 locales, 10h00, au-dessus du territoire turc après avoir décollé de Téhéran.

Les appareils atterrissaient sur l'aéroport de la capitale turque une vingtaine de minutes plus tard.

L'AFP a appris que les deux appareils algériens ne devaient faire à Ankara qu'une escale technique et qu'aucun des passagers ne devaient en principe descendre.

Le préfet de la région d'Ankara, M. Mustafa Gonul, s'est rendu à Esendoa où il a rejoint le commandant militaire de l'aéroport. Aucune mesure de sécurité spéciale n'avait été prise.

Transport gratuit des otages américains

DALLAS (AFP) — La compagnie aérienne Braniff, a offert lundi, de transporter gratuitement aux Etats-Unis, les otages américains libérés et leurs familles en vue de leur réunion.

M. John Casey, président de la Braniff International, a annoncé à Dallas, avoir informé le département d'Etat de son offre de transporter les familles des otages là où ils débarqueraient sur le territoire américain.

Sur ses lignes intérieures aux Etats-Unis, la Braniff, propose également à chaque otage, 30 jours de voyages gratuit, sans limite de distance.

Remise des armes

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a indiqué lundi, que les Etats-Unis, rendraient à l'Iran après la libération des 52 otages, toutes les armes et les pièces détachées, commandées et payées par l'ancien régime impérial.

"Tous les équipements militaires, appartenant à l'Iran, lui seront rendus après un règlement final" dans l'affaire des otages, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner.

Ces armes et équipements militaires, dont la valeur est évaluée à plus d'un demi-milliard de dollars, "font partie des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis", a précisé le porte-parole.

Cependant, il a révélé que ce matériel ne pourra pas commencer à être acheminé vers l'Iran, avant que des nouvelles licences d'exportation aient été établies. Les licences initialement établies lors de l'achat du matériel, ne sont en effet plus valables depuis le mois d'août dernier, a-t-il indiqué.

Ce matériel est notamment composé de munitions et de pièces détachées pour les avions de guerre de fabrication américaine, (F-4, F-5 et F-14), que possèdent les forces iraniennes, ainsi que pour les avions de transport C-130 Hercules et les chars M-17, M-18 et M-60, rappelle-t-on.

Manchette sur les otages

WASHINGTON (AFP) — Les quotidiens américains ont sorti lundi matin dans leurs dernières éditions, leurs plus gros caractères pour annoncer en première page, la libération prochaine des 52 otages.

Reflétant l'évolution de la situation dans la nuit de dimanche à lundi, le quotidien de Nashville, The Nashville Tennessean a changé seulement la ponctuation de l'énorme titre darrant sa une: "C'est fini?", titrent les premières éditions du quotidien, tandis que la dernière édition reprend le même titre suivi d'un point d'exclamation.

Un seul mot - Liberté - darre en caractères de plus de six centimètres de haut la une du Phoenix Gazette, tandis que le quotidien du soir à grand tirage New York Post, annonce un supplément sur les otages. Son concurrent, le Daily News, proclame dans ses éditions du matin: "Ca y est, l'Iran d'accord pour libérer les otages".

Iraniens vivant aux E.-U.

Libertés civiles réduites

WASHINGTON (AP) — Parmi les 250.000 Iraniens vivant aux Etats-Unis, un bon nombre ont dû subir le contre-coup de la prise d'otage de Téhéran. Toutefois, rares ont été les cas de brutalités. Il y a eu un torrent de colère sur les ondes des stations radio, qui ont fait office de soupape de sécurité de l'opinion publique américaine.

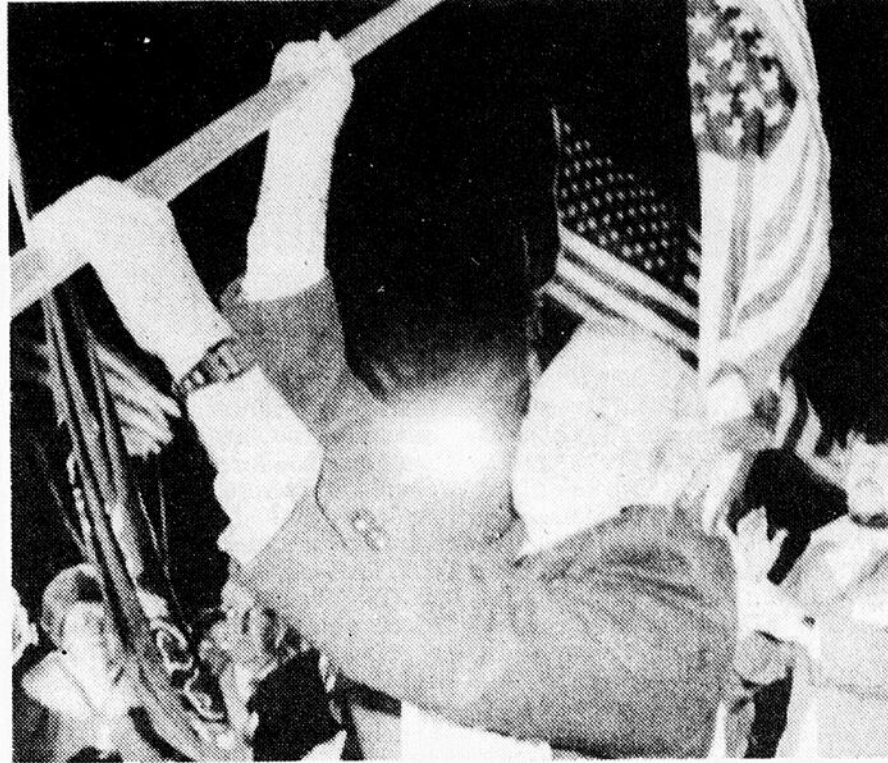
D'une manière générale, les 250.000 Iraniens des Etats-Unis ont été laissés en paix. Même les quelques milliers

d'Iraniens qui ont utilisé les rues américaines pour exprimer leur rage contre l'Amérique ont pu défilier en paix, parfois avec une forte protection de police.

Le président Carter a pris des mesures visant spécialement les quelque 70.000 Iraniens séjournant aux Etats-Unis comme étudiants. Ils ont dû se présenter aux services d'immigration pour des vérifications de visas.

La deuxième mesure de M. Carter a été d'invalider tous

les visas délivrés à des Iraniens pour une entrée future aux Etats-Unis. Cette mesure a gêné plusieurs centaines d'hommes d'affaires iraniens pro-Américains qui avaient fui aux Etats-Unis, souvent même avant la chute du chah. Cinq Iraniens inscrits à l'Université de l'Idaho qui se trouvaient en voyage au Canada lorsque M. Carter a pris les mesures n'ont pu rentrer aux Etats-Unis. Des dizaines de situations semblables ont été recensées.



LE DERNIER — Tom Flynn, directeur général, plante la hampe dans le parc du Hillcrest Memorial de Hermitage, Pennsylvanie le 442e drapeau en souhaitant que ce drapeau soit le dernier planté. Le nombre de drapeaux américains représente le nombre de jours de détention des otages américains en Iran.

(Photolaser AP)

Le raid manqué de Taddas

Pour les Etats-Unis, un épisode des plus humiliants

WASHINGTON (AP) — Le refus de l'Iran de libérer les otages américains a amené les Etats-Unis à se lancer dans une expédition qui restera comme l'un des épisodes les plus humiliants de leur histoire militaire: le raid manqué de Taddas.

La super-puissante Amérique est venue d'échouer misérablement dans un désert iranien. Comble de l'ironie du sort, c'est à des défaillances de matériel que le pays le plus avancé dans le domaine technologique doit la fin pitoyable

de cette équipée.

Dans l'obscurité qui précède l'aube du 25 avril, alors que le raid est parti secrètement pour tenter de libérer les otages, trois hélicoptères tombent en panne: c'est le grain de sable dans la machine. Il reste au commando cinq hélicoptères, un de moins que le minimum jugé essentiel: toute l'affaire est annulée.

Mais les Américains ne sont pas au bout de leurs malheurs. Alors que l'expédition s'apprête au repli, un hélicoptère

et un avion de transport C-130 se percutent au sol et brûlent: huit soldats américains sont tués.

Les 90 hommes du commando, plus 90 aviateurs, ne seront pas allés plus loin qu'à 320 km de leur objectif, Téhéran.

Le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown déclarera cependant: "Nous continuons à envisager toutes les options." Mais il est évident que les Etats-Unis ne peuvent plus rien tenter: les otages ont été dispersés à travers l'Iran.

On a imputé l'échec au secret qui a marqué les préparatifs; qui a empêché de procéder à une grande répétition générale aux Etats-Unis et d'envoyer un avion de reconnaissance météorologique qui aurait décelé un vent de sable non prévu au programme.

En tout cas, le raid était dès le départ une opération à haut risque, ne laissant "guère de marge pour compenser des erreurs ou la simple malchance", a conclu une commission d'enquête.

Accusés d'espionnage

Quatre Britanniques sont encore détenus en Iran

LONDRES (AP) — Alors que les 52 otages américains attendaient leur libération lundi, quatre ressortissants britanniques étaient toujours détenus en Iran de-

puis le mois d'août, accusés d'espionnage.

Un porte-parole du Foreign Office a refusé lundi de confirmer les informations publiées dans la

presse selon lesquelles l'Iran a proposé d'échanger les quatre détenus britanniques contre deux Iraniens emprisonnés en Grande-Bretagne après avoir

été accusés d'attentat à la bombe.

Les deux ressortissants iraniens sont MM. Ebadollah Nooripour, 28 ans, et Mohammad Abcou, 27 ans, arrêtés après l'attentat à la bombe qui avait détruit des chambres d'un hôtel londonien et avait entraîné la mort d'un autre Iranien, au mois de mai dernier.

Selon l'agence de presse britannique Press Association, une personnalité consulaire britannique à Téhéran a déclaré qu'il n'y a "pas de signes selon lesquels ils vont être libérés", et que la libération des otages n'aura pas de répercussions sur le sort des citoyens britanniques.

Parmi les quatre otages britanniques figurent trois missionnaires: Jean Waddell, 58 ans, secrétaire de l'évêque anglican d'Iran en exil, le docteur John Coleman et sa femme Audrey, tous les deux âgés de 57 ans, qui dirigeaient une clinique pour les pauvres à Yazd.

Le quatrième est un homme d'affaires, M. Andrew Pyke, 57 ans, employé par une entreprise hollandaise de fabrication d'hélicoptères.

Avec l'Iran

Le Canada envisage de normaliser ses rapports

OTTAWA (PC) — Le Canada envisage de "normaliser ses rapports avec l'Iran aussi tôt que possible", une fois les 52 otages américains auront

été libérés, a déclaré lundi aux Communes, le premier ministre Trudeau.

Des sanctions contre l'Iran, a rappelé M. Trudeau,

avaient été appliquées par le présent gouvernement canadien et son prédécesseur conservateur, en guise de pression pour obtenir la libération des otages.

Par la suite, le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déclaré que le gouvernement comptait examiner de près un ensemble de questions, avant de rouvrir l'ambassade du Canada à Téhéran.

Aux Communes, le ministre a déclaré, qu'à son avis, avant d'abolir les sanctions, le gouvernement devrait examiner les problèmes concernant "nos relations économiques avec l'Iran".

Il répondait au leader conservateur Joe Clark qui avait demandé si l'Iran continuait d'acquiescer régulièrement ses dettes

Politique de non-ingérence des Etats-Unis

ALGER (AP) — Les Etats-Unis rétabliront autant que possible la situation financière de l'Iran telle qu'elle se présentait avant le 4 novembre 1979 comme condition pour la libération des otages, a annoncé l'agence Algérie-Presse service.

Cette promesse a été faite dans une déclaration au gouvernement algérien, qui

a agi comme intermédiaire dans la négociation entre les deux pays, a précisé l'agence de presse algérienne.

L'agence algérienne a donné également d'autres précisions sur l'accord:

Les Etats-Unis acceptent de mettre un terme aux actions judiciaires "de citoyens ou d'institutions", contre l'Iran.



JOIE — Les parents de l'otage américain John McKeel exultent de joie peu de temps après avoir reçu un appel téléphonique de Washington confirmant la libération imminente de leur fils.

(Photolaser AP)

Québec en bref Recherche de nouveaux concepts d'habitation

Gulf investi

MONTREAL (PC) — La compagnie Les Produits Gulf Canada a annoncé dans un communiqué, lundi, son intention d'entreprendre la construction d'une unité de \$83 millions, destinée à améliorer la capacité de la raffinerie de produire de l'essence à haut indice d'octane et des charges d'alimentation pétrochimiques.

Grève à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — La Société Radio-Canada et ses journalistes en grève ont recourus depuis hier à la médiation en vue de résoudre le conflit qui les oppose depuis le 30 octobre.

Les parties se sont entretenues avec M. Guy de Merlis, responsable du service fédéral de médiation et de conciliation, mais il a été impossible de savoir si des progrès sensibles avaient été enregistrés.

Le ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, avait demandé à M. de Merlis de chercher à établir si les antagonistes étaient "suffisamment flexibles" pour reprendre sérieusement les négociations avant d'amorcer un véritable dialogue.

Aucune date n'a été fixée pour la prochaine rencontre.

Livraison à El Asnam

QUEBEC (PC) — Le cargo "Eurounity" devait quitter le port de Québec, lundi soir, avec un premier chargement de maisons fabriquées par la compagnie Treco et destinées à la reconstruction de la ville d'El Asnam.

Le bâtiment transporte 160 maisons préfabriquées et tout l'équipement nécessaire à l'établissement de chantier en Algérie: camions, tracteurs, grues, fardiers et automobiles.

Il s'agit du premier de cinq chargements devant être expédiés de Québec vers la ville algérienne détruite par un tremblement de terre le 10 octobre dernier.

Le départ du navire avait d'abord été prévu pour le 5 janvier dernier. Des difficultés d'arrimage de la cargaison de même que les glaces qui ont retenu le "Eurounity" dans l'anse de la rivière Saint-Charles au cours des derniers jours ont été à l'origine du retard.

QUEBEC (PC) — A la recherche de nouveaux concepts d'habitation, les constructeurs de la région de Québec ont lancé hier un concours qui a pour but de découvrir des alternatives qui correspondent aux besoins des consommateurs.

Ce concours s'adresse aux concepteurs, qu'ils soient architectes, promoteurs, techniciens, dessinateurs ou autres.

Les concepteurs des projets primés toucheront des prix en argent variant entre \$500 et \$1.500, et au moins d'eux d'entre eux verront leur projet mis en chantier cet été.

Une de ces deux maisons sera possiblement construite pour le club Kinsmen qui organise annuellement un tirage au sort pour financer ses oeuvres de charité.

Ce concours, "La maison 1981", est parrainé par l'Association provinciale des constructeurs d'habi-

tation, région de Québec, et a été dévoilé au cours d'une conférence de presse donnée par les dirigeants de l'association.

M. Léo Petitclerc, président du comité organisateur, a expliqué que plusieurs facteurs sociaux et économiques font que les futurs propriétaires devront avoir accès à un choix de plus en plus grand de maisons qui sauront rencontrer de nouvelles exigences au niveau de l'aménagement intérieur et respectant leurs goûts, leurs désirs et leurs modes de vie.

L'an dernier, un concours semblable, axé sur l'aspect économique, avait suscité un intérêt certain chez les concepteurs d'habitation, selon M. Petitclerc.

Cette année, les critères du concours ont été modifiés afin de privilégier les projets qui favoriseront la conservation de l'énergie et les espaces de rangement.

Caisses d'économie

Levée de la tutelle exigée par le comité

Par PIERRE APRIL

MONTREAL (PC) — Le Comité de relance de la Ligue des caisses d'économie du Québec a exigé, hier, la levée de la tutelle qui lui fut imposée par le ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières (MCCIF) et l'abandon de tout projet de fusion à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, qui a semblé être un dernier recours pour éviter cette fusion et la disparition de la ligue, un porte-parole du Comité de relance, M. Maurice R. Bergeron, a souligné, que dans deux jours (mercredi) exactement, les caisses-membres(70) seront appelées à se prononcer sur le projet de fusion à la Fédération des Caisses d'économie Desjardins. "Cela, a-t-il dit, équivaut à un véri-

table coup de force, sinon à une tentative éhontée de muselage des opposants au projet."

Le coup de force, selon le porte-parole du Comité de relance, tient au fait que dans un bulletin adressé aux membres de la Ligue des Caisses d'économie, l'administrateur provisoire de la tutelle, M. Jean De Grandpré, nommé le 29 septembre 1979 par le ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, annonce, avant même que le vote ne soit pris, la fusion à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

"Aujourd'hui, a ajouté M. Bergeron, cette administration provisoire, sous la férule de M. De Grandpré, semble plutôt vouloir faire mourir ce chaînon important du mouvement coopératif québécois au profit d'une affiliation aussi onéreuse que douteuse."

CONCOURS CENTENAIRE



de la Rue Racine
12 enveloppes
\$15,000 en prix

PLUS DE

Le tirage final sera fait lors de l'assemblée générale des marchands du Centre des affaires Racine, le 26 janvier.

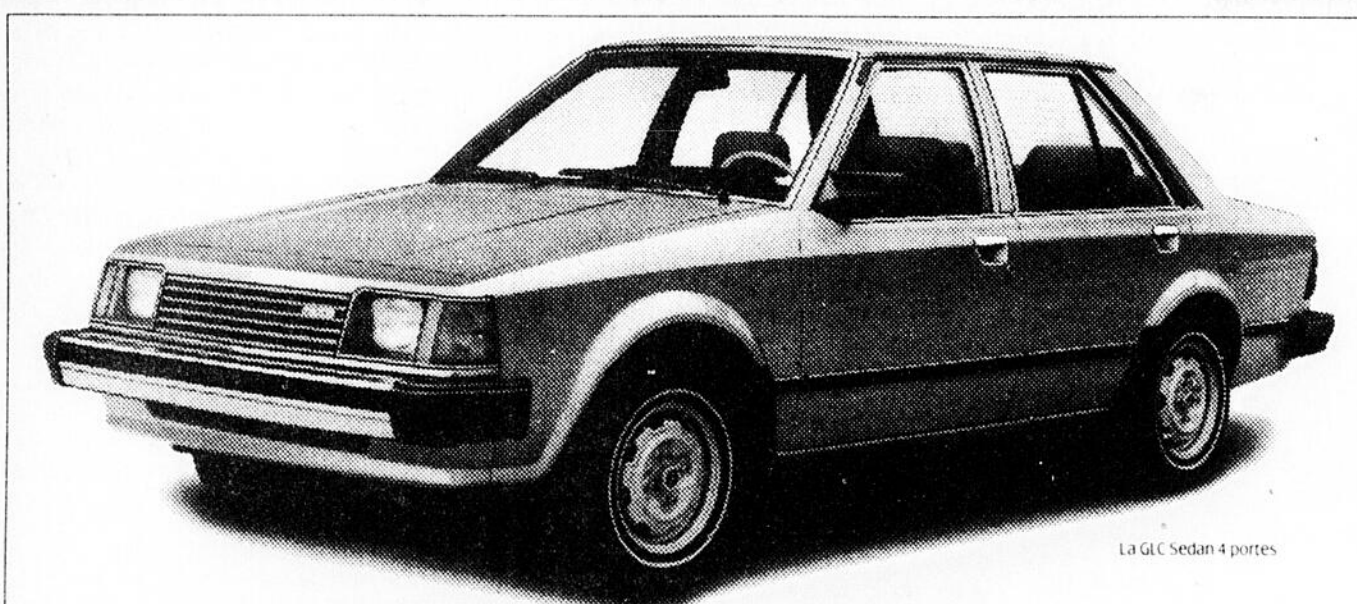
LISTE DES SEMI-FINALISTES PIGES CHEZ LES DIFFERENTS MARCHANDS PARTICIPANTS, LORS DU TIRAGE DU 10 JANVIER 1981

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <p>ALLURE INC.
Mme Jean-Marie Godin, 1242, rue Jolliet, CHICOUTIMI.
Mme Murielle Murray, 80, rue Racine, CHICOUTIMI.
Mme Clémence Girard, 12 A, Notre-Dame, ARVIDA.
AUX SOIERIES
Monsieur C. Brassard, 594, Chabanel, app. 1, CHICOUTIMI.
BIJOUTERIE
WILLIAM GAUTHIER
Madame F. Casgrain, 1048, rue Marquette, CHICOUTIMI.
BIJOUTERIE
L'EMERAUDE
M. Guy Boly, 389, des Champs-Élysées, CHICOUTIMI.
BIJOUTERIE PEDNEAULT
Mme M. Rioux, 272, Méry, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Albert Bergeron, 34-75, Racine ouest, app. 34, CHICOUTIMI.
BOITE A MUSIQUE
Mme Thérèse Laganière, 215, rue Simard, ARVIDA.
BOUTIQUE CHEZ GEORGES
Mme Françoise Tremblay, 1524, du Perche, CHICOUTIMI.
BOUTIQUE LE MAILLON
Madame A. Simard, 53, Jacques-Cartier ouest, CHICOUTIMI.
BOUTIQUE LIGNE D'ÈVE
Mme Ellette Potvin, 171, rue Deltale, CHICOUTIMI-NORD.
BOUTIQUE MAR-LAINE
Mme Nancy Marceau, 480, Emile-Grouard, CHICOUTIMI.
CHAUSSURES MADEMOISELLE
Mme Albina L'Heureux, 1429 B, des Maristes, CHICOUTIMI.
Mme Jocelyn Côté, 207, rue Pasteur, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Diane Levac, 111, rue Daudet, CHICOUTIMI-NORD.
CONTINENTAL LTEE
Mme Noëlle Boucher, 252, St-Paul, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Denise Gauthier, 1076, rue Jolliet, CHICOUTIMI.
Mme Marie Lavole, 1391, rue Reno, CHICOUTIMI.
COTE BOVIN AUTO SERVICE INC.
M. Jean-Yves Bergeron, 163, Mgr-Martel, CHICOUTIMI-NORD.
M. Sylvio Villeneuve, 847, rue St-Jean, ROBERVAL.
Mme Lucette Gagnon, 422, St-Étienne, CHICOUTIMI.
DEMENAGEMENTS JORON LTEE
M. Jean-Marc Carrier, 380, rue Marsolais #24, JOLLETTE.
HECTOR DESBIENS FOURRURES
Mme Gilles Larouche, 227 A, rue Saguenay, ST-FULGENCE.
DUFOUR CLEMENT & FILS LTEE
Mme Georges Lalancette, 242, LaSalle, ARVIDA.
Mme Berthe Boly, 450 A, St-Jacques, CHICOUTIMI.
EPICERIE WILLIE COTE
Mme Louise Gagnon, 632, St-Paul, CHICOUTIMI.</p> | <p>FAUCHER & BERGERON FOURRURES
Mme Benjamin Côté, 1070, app. 4, Radisson, CHICOUTIMI.
FRASER & GAGNON
Mme Lucie Morissette, 1099, boul. Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.
M. Michel Duchesne, 1071, Angoulême, CHICOUTIMI.
G.M.C. SPORTS
Mme Léon Chouinard, 1622, des Cormiers, CHICOUTIMI.
GAGNON FRERES MEUBLES
Mme Cécile Potvin, 75, Racine, app. 80, CHICOUTIMI.
Mme Victoria Guay, 295, rue Ste-Famille, CHICOUTIMI.
M. Gaston Poulin, 105, rue Lanier, CHICOUTIMI.
M. Marcel Tremblay, 2481, boul. Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.
M. Albert Lévesque, 350, rue Price Ouest, CHICOUTIMI.
Mme Marie Villeneuve, 1750 sud, boul. Martel, ST-HONORE.
Mme Janine Côté, 267, boul. St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI.
M. Claude Dufour, 733, rue Rioux, CHICOUTIMI.
Madame J.-E. Maltais, 824, Pierre-Bédard, CHICOUTIMI.
Mme Reine Brassard, 325 ouest, Route 170, CHICOUTIMI.
Mme Palma Tremblay, 516, des Crêcerelles, app. 89, CHICOUTIMI.
M. Alain Desbiens, 417, St-Jean, BAGOTVILLE.
Mme Thérèse Claveau, 359 B, Chanoine-Claudreau, VILLE DE LA BAIE.
Mme Hélène Gaudreault, 172, rue Anna, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Marie Duchesne, 325, rue Méry, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Louise D.-Grenon, 1282, app. 10, Duchesne, CHICOUTIMI.
Mme Georgette Potvin, 277, St-Famille, CHICOUTIMI.
M. Joseph-Henri Dufour, 477, rue Laurier, CHICOUTIMI.
M. Emile Gauthier, 167, rue Viou, CHICOUTIMI-NORD.
PROVIGAIN
M. Edouard Brisson, 377, Montcalm, app. 3, CHICOUTIMI.
Mme Gabrielle Chaparon, 116-380, Hôtel-Dieu, LEBLANC.
Mme Carole Dufour, 1304, Adam, CHICOUTIMI-NORD.
GALERIE GERTRUDE LEBLANC
Mme Carole Dufour, 1304, Adam, CHICOUTIMI-NORD.
GALERIE D'ART LA CORNICHE
Mme Nadia Beland, 184, des Bouleaux, JONQUIERE.
GILBERT & FRERES
Monsieur C. Lamelin, 2312, boul. Jean-Noël Tremblay, CHICOUTIMI.
LAFLAMME & CIE LTEE
M. Marcel Blackburn, 140, LaSalle, CHICOUTIMI-NORD.
LE CIRQUE
Mme Louise Murray, 298, Lontard, CHICOUTIMI.
Mme Marie-Yvan Corneau, 307, Saguenay, ST-FULGENCE.
L'ELEGANCE ENR.
Mme Serge Gagnon, 722, Hôtel-de-Ville, ST-HONORE.</p> | <p>LESSARD SUR LA COTE LTEE
M. Réal Ouellet, 1340, rue Laberge, CHICOUTIMI.
M. Edgar Côté, Lac Clair, FALARDEAU.
M. Raymond Bergeron, 2131, 8ème Avenue, PORT-ALFRED.
Madame A.-M. Tremblay, 252, rue Bégin, CHICOUTIMI.
Madame Johanne Gauthier, 50, rue Price est, CHICOUTIMI.
LESSARD SUR LA COTE LTEE
Mme Helga Franke, 1060, des Lilas, ALMA.
M. Régis Côté, 125, Route 16, PETIT-SAGUENAY.
LIBRAIRIE REGIONALE INC.
Mme Gertrude Guenneville, 416, rue Parreault, CHICOUTIMI.
M. Réjean Blackburn, 221, Mgr-Bégin, JONQUIERE.
MALTAIS JUSTIN & LUC PHARMACIENS
Madame M. Brassard, 1115, Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.
MARCHAND FLEURISTE CHICOUTIMI INC.
Réverend Raymond Label, 366, Ste-Anne, CHICOUTIMI.
MARTEL FERNAND
M. Henri Bolduc, 62-75, Racine ouest, CHICOUTIMI.
RAYMOND MAZIADÉ LTEE
Mme Nicole Jean, 311, La Doré, app. 8, CHICOUTIMI.
MENARD ALBERT FOURRURES
Mme Inna Boudreault, 400, St-Étienne, JONQUIERE.
MINI-ÉPICERIE RACINE
M. Sylvain Pilote, 297, Racine est, app. 4, CHICOUTIMI.
PHARMACIE D'ESCOMPTE JEAN COUTU
Mme Louise Gagnon, 277, Ste-Famille, CHICOUTIMI.
Mme Georgette Potvin, 277, St-Famille, CHICOUTIMI.
M. Joseph-Henri Dufour, 477, rue Laurier, CHICOUTIMI.
M. Emile Gauthier, 167, rue Viou, CHICOUTIMI-NORD.
PROVIGAIN
M. Edouard Brisson, 377, Montcalm, app. 3, CHICOUTIMI.
Mme Gabrielle Chaparon, 116-380, Hôtel-Dieu, LEBLANC.
Mme Uldéric Villeneuve, 380, Hôtel-Dieu, app. 51, CHICOUTIMI.
Mme Johanne Pagé, 41, St-Vincent ouest, CHICOUTIMI.
M. Alphonse Maltais, 7507, avenue Bégin, CHICOUTIMI.
Mme Lizzie Tessier, 380, Hôtel-Dieu, CHICOUTIMI.
Mme Anne-Marie Lavole, 718, rue Chabanel, CHICOUTIMI.
Mme Dianna Côté, 380, Ste-Catherine, JONQUIERE.
Mme Rosanne Lalancette, 268, rue Laberge, CHICOUTIMI.
Mme Mariette Claveau, 1990, boul. St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI.
QUINCAILLERIE JALBERT LTEE
Mme Marguerite Dufour, 79, rue Rhinades, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Gertrude Desmeules, C.P. 1071, CHICOUTIMI.</p> | <p>REITMAN'S INC.
Mme Victoire Gaudreault, 3552, rang St-Paul, CHICOUTIMI.
Mme Doris Lapointe, 480, rue Régina, ARVIDA.
Mme Jacques Bouchard, 480, rue LeGrand, CHICOUTIMI.
SERVICE DE PNEUS POTVIN
M. Joseph Brodeur, 60, Lorne est, CHICOUTIMI.
Mme Gisèle St-Gelais, 626, Ronard, JONQUIERE.
Mme Marie Dumont, 190, Jean-Langevin, CHICOUTIMI.
M. Julien Asselin, 45, Place Ecoeur, CHICOUTIMI.
Dr Marc Lacroix, C.P. 274, ARVIDA.
STUDIO WILLIS CHICOUTIMI INC.
Mme Lucy Tremblay, 2001, Lamontain, ALMA.
SYNDICAT DE CHICOUTIMI
Mme Rose-Ange Girard, 5720, boul. Talbot, LATERRIERE.
Mme Rose-Ange Girard, 5720, boul. Talbot, LATERRIERE.
M. Maurice Girard, 933, boul. St-Paul, CHICOUTIMI.
M. Bertrand Desgagné, 233, rue Cardinal, CHICOUTIMI-NORD.
M. THIFFEAULT & SAINTONGE LTEE
Mme Marie-Paule Larouche, 795, Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Jacqueline Pettit, 314, rue Pasteur, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Annette Bélanger, 77-72, Smith ouest, CHICOUTIMI.
Madame R. Desbiens, 36, St-Martin, ARVIDA.
Mme Lisette Boucher, 93, ch. des Aulnaies, ST-AMROISE.
M. Julien Thibault, 193, rue Mathis, CHICOUTIMI.
M. Richard Pineault, 282 B, rue Fafard, CHICOUTIMI.
M. Maurice Boucher, 641, rue Taché, CHICOUTIMI.
M. Fernand Lafrenière, 174, St-Denis, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Denise Villeneuve, 970, boul. Martel sud, ST-HONORE.
TRUCHON J.-A. INC.
Mme Jeannine Girard, 1389, rue Bégin, CHICOUTIMI.
M. Eric Boudreault, 1777, Côte-Résève, CHICOUTIMI.
Mie Louise Boulé, 383, rue Mathis, CHICOUTIMI.
Mme Pierrette Lapointe, 80, Racine ouest, app. 1, CHICOUTIMI.
Mme Edith Rondeau, 23, des Marguerites, LATERRIERE.
Mme Simone Bélanger, 380, Hôtel-Dieu, app. 93, CHICOUTIMI.
Mme Judith Tremblay, 136, René-Bergeron, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Monique Lavole, 524, Marguerite-Tellier, CHICOUTIMI.
Mme Marie-Rose Guillot, 220, rue Laura, ARVIDA.
Mme Esther Pineault, 2027, Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.</p> |
|---|--|---|---|

LISTE DES SEMI-FINALISTES PIGES A CHAQUE JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI SUR LES ONDES DE C.J.M.T., PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Mme Pierrette Boudreault, 108, St-Malo, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Pauline Plante, 149, Lantier, CHICOUTIMI-NORD.
Mme R. Gauthier, 1265, boul. Ste-Genevieve, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Jeanine Bellavance, 171, Langevin, CHICOUTIMI.
Mme Jocelyne Turcotte, 252, St-Paul, ST-LEON.
M. Eugène Allard, 400, Chapais, JONQUIERE.
Mme Esthère Dufour, 1252, St-Timothée, CHICOUTIMI.
M. Jeannot Boivin, 27, Frontenac, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Louise Duchesne, rue Côté, BAGOTVILLE.
Mme Candide Gagnon, 223, Saguenay, ST-FULGENCE.
Mme Jeannine Tremblay, 28, St-Amroise, CHICOUTIMI-NORD.</p> | <p>Mme Marie-Alice Tremblay, 128, Viau, CHICOUTIMI.
M. Jacques Simard, 788, app. 9, Thomas-Edison, CHICOUTIMI.
Mme Léopold Bailly, 27025, rang St-Joseph, VILLE DE LA BAIE.
Mme Marie Duchesne, 1282, rang St-Louis, BAGOTVILLE.
Mme Paul Pearson, 425 E. Jean-Noël Tremblay, CHICOUTIMI.
Mme Leo Lapointe, 418 A, Hôtel-Dieu, CHICOUTIMI.
Mme Hélène Villeneuve, 1507, rue Stratégie, CHICOUTIMI.
Mme Rita Girard, 365, rue Mathis, CHICOUTIMI.
Mme Cécile Lafrenière, 174, St-Denis, CHICOUTIMI-NORD.
Mme Marie Duchesne, 1282, rang St-Louis, BAGOTVILLE.
M. Eddy Marinacci, 207, Dièppe, ARVIDA.</p> | <p>M. Jacques Dufour, 239, St-Georges, CHICOUTIMI.
Mme Lucille Villeneuve, 629, Dablon, CHICOUTIMI.
Mme Evelyne Gagnon, 830, du Boulevard, LATERRIERE.
M. Fernand Pouliot, 167 A, Régina, ARVIDA.
M. Alain Roy, 136, Morin, JONQUIERE.
Mme R. Fortin, 513, Ste-Anne, CHICOUTIMI.
Mme Esthère Lamontagne, 119, rang St-Pierre, JONQUIERE.
Mme Daniel Dufour, 658 A, des Hospitalières, CHICOUTIMI.
Mme Fernand Rhalind, 86, Ste-Monique, CHICOUTIMI.
Monsieur F. Gagnon, 2471, St-Paul, CHICOUTIMI.
Mme Jocelyne Turcotte, 451, St-Paul, ST-LEON.</p> | <p>Mme Antoinette Francoeur, 216, Hudson, ARVIDA.
Mme Marie Pineault, 361, Côte-Résève, CHICOUTIMI.
M. Raymond Tremblay, 4401, Mathias, SHIPSHAW.
Mme R. Tremblay, 201, rang Ste-Marie, ST-FULGENCE.
Mme Lisa Lalancette, 169, Langevin, CHICOUTIMI.
Mme Yolande Grandison, 514, des Fauvettes, CHICOUTIMI.
Mme Yolande Paradis, 645, Jacques-Cartier est, CHICOUTIMI.
M. Jean Blodreau, 714, rue Aima, app. 53, CHICOUTIMI.
Mme Arthur Boivin, 3054, boul. St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI.
Mme Antoinette Bouchard, 1182, St-André, VILLE DE LA BAIE.
Mme Jocelyne Gaudreault, 112, Yvette, CHICOUTIMI-NORD.</p> |
|--|--|--|---|

MAZDA PRÉSENTE SA NOUVELLE GLC SEDAN 4 PORTES



La GLC Sedan 4 portes

ET VOUS OFFRE UN MEILLEUR CHOIX

Quand nous avons lancé la nouvelle GLC Hatchback, nous ne doutions nullement de son succès; de fait, les plus importants magazines d'automobile l'ont louangée avec chaleur et elle a rapidement établi des

records de ventes pour Mazda. Nous présentons maintenant la GLC Sedan 4 portes, le complément idéal de la GLC Hatchback.

Qu'il s'agisse du modèle Custom ou du modèle Decol, plus luxueux, la GLC Sedan 4 portes est une petite voiture spacieuse et économique dont la finition intérieure étonne. Le tout, au prix très abordable qui caractérise la GLC. Son coffre à bagage très spacieux et son dossier 3/2 inclinable à l'arrière finiront de vous convaincre que la GLC Sedan est probablement la voiture que vous attendiez. Bien entendu, la GLC

Sedan offre toutes les caractéristiques qui ont assuré la popularité de la nouvelle GLC Hatchback: traction avant, suspension entièrement indépendante, direction à pignon et crémaillère, servofreins à disque à l'avant et nouveau moteur 1,5 litre plus silencieux et plus économique jamais.

La nouvelle GLC Sedan 4 portes et la nouvelle GLC Hatchback: à vous de choisir

6,1 L/100km*
46 mi/gal*

*D'après des essais conformes aux méthodes de Transports Canada réalisées avec la Mazda GLC Sedan 4 portes à 5 vitesses. La consommation réelle peut varier. La consommation en ville sera plus élevée.



La GLC Hatchback



LA VOIR, C'EST L'AIMER

Garage Bouchard et Frères Enr.
762, rue St-Dominique Jonquière
547-9087

Chicoutimi Automobiles Inc.
803, boul. Talbot
545-6555